

éduquer

tribune laïque n° 109 novembre 2014

la *ligue*

dossier
Pour une école
de l'égaliberté

éducation

La dépression à
l'adolescence

Encore jeunes et...
déjà parents

actualités

Tour d'horizon de
la rentrée 2014

histoire

Un enseignement
porteur de valeurs

sciences

Prix Nobel,
« nytta » et plaisir
de savoir



Sommaire

Éditorial	Après la fête... Roland Perceval	p 3
Focus	Focus Marie Versele	p 4
Actualité	Tour d'horizon de la rentrée 2014 Juliette Bossé	p 6
Éducation	La dépression à l'adolescence Aurore Boulard	p 10
	Encore jeunes et... déjà parents Marc de Crombrughe	p 13
Dossier:	POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉGALIBERTÉ Dossier réalisé par Édouard Delruelle	
	« Pour une école de l'égaliberté »	p 17
Régionales	L'agenda	p 26
À la ligue	Mieux gérer les émotions... Iouri Godiscal	p 28
Histoire	Un enseignement porteur de valeurs Roland Perceval	p 31
Sciences	Prix Nobel, « nytta » et plaisir de savoir François Chamarau	p 35
En vrac	Parutions et événements	p 37

est édité par



de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue *Éduquer*
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenheede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Marie Versele
Valérie Silberberg
Juliette Bossé
Aurore Boulard
Marc de Crombrughe
Édouard Delruelle
Iouri Godiscal
Jean-Jacques Detraux
François Chamarau

Roland Perceval, président de la Ligue

Après la fête...

Aujourd'hui, c'est la fête! 150 ans, c'est un moment privilégié dans une institution! Alors, soyons heureux de pouvoir faire la fête. Et comme vous avez pu le constater, les événements seront nombreux et intenses. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes à la veille de la séance académique qui lancera notre anniversaire.

Mais après, quand les lampions seront éteints?

Il faut que nous soyons bien conscients que beaucoup de travail nous attend, toujours guidé par la tolérance, la liberté de pensée, l'émancipation sociale, le dialogue interculturel: combat pour la défense de l'École publique, laïque, neutre et vraiment gratuite, une révision du Pacte scolaire, la suppression du caractère obligatoire des cours philosophiques et l'instauration d'un cours de philosophie, de citoyenneté et d'histoire des religions, une rationalisation des réseaux. Mais aussi: l'aide à apporter à nos régionales, recentrer et/ou repenser leurs missions et renouer des liens forts avec elles, l'autonomie pédagogique des établissements scolaires, le décret «paysage» de l'enseignement supérieur, la formation des enseignants...

Mais la Ligue souhaite aussi vivement l'implication plus grande des premiers acteurs de l'enseignement: les enseignants eux-mêmes, à qui elle peut apporter le fruit de ses réflexions et de son expérience. Elle entend défendre aujourd'hui l'image positive des enseignants. Il est primordial que la confiance leur soit redonnée dans une société où leur rôle

est absolument fondamental! Tout qui aborde l'enseignement et sa problématique doit être intimement convaincu de cette évidence.

Récemment, nous évoquions, notre directeur et moi-même, l'ancrage de la Ligue notamment dans le cadre de l'Éducation permanente qui est l'autre grand axe de son l'action. Non, nous ne sommes pas assez en adéquation avec ceux qui devraient être notre public en cette matière; et là il faut revenir à l'ouvrage de Pierre TEMPELS, «L'Éducation du Peuple», qui fut, lors de sa parution en 1865, l'inspirateur de l'action de la Ligue. Voilà encore un chantier à entreprendre et à travailler.

Mais ces chantiers, c'est pour demain!

Soyons dans l'instant! Alors...
BON ANNIVERSAIRE!

Cotisation et don 2014

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2014**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2014** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts)

À verser sur le compte:

BE19 0000 1276 64 12

BIC: BPOTBEB1

de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl

rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles Communication: cotisation ou don 2014

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter:

Tél.: 02/512.97.81

Email: admin@ligue-enseignement.be

Billet d'humeur

C'était un 9 novembre...

Le 9 novembre 1989, il y a juste 25 ans, tombait le mur de Berlin.

Chacun, pour peu qu'il fut en âge, a encore en souvenir la foule immense à la porte de Brandebourg, les grappes de jeunes manifestants assis sur la façade du mur, et, d'Est en Ouest, le flot des passants franchissant les check points avec les petites Trabans partant à la rencontre des grosses cylindrées occidentales.

Ceux qui ont aujourd'hui moins de 30 ans n'ont pas le souvenir de cet instant. C'est un fait historique, rangé à côté d'autres dates charnières. À la fois évènement et symbole, celui-ci marque, pour les uns, la fin d'une ère, celle de la guerre froide et du bloc soviétique, et pour d'autres, plus prosaïquement, la réunification de l'Allemagne et l'accès à la société de consommation.

À travers les âges, les hommes ont construit bien des murs : mur d'Hadrien, muraille de Chine, et plus récemment, mur israélien ceinturant les populations palestiniennes, barrières électrifiées de la frontière étasunienne avec le Mexique ou de l'Europe avec l'Afrique et l'Asie... À chaque fois, sa construction a montré la puissance du plus fort qui l'érigait, mais, aussi, sa faiblesse : impuissance des empereurs romains à stopper les incursions celtiques venues d'Écosse, des empereurs chinois à repousser les peuples venus du nord de l'Asie, des autorités israéliennes à faire la paix avec leurs plus proches voisins, des pays occidentaux à contenir la pression migratoire...

De façon frappante, ériger un mur chante moins au cœur des femmes et des hommes que l'abattre ou le franchir. C'est sans doute qu'il est plus glorieux de dépasser ou de repousser une limite que de vivre en deçà de celle-ci. La volonté humaine, irréprouvablement, a partie liée avec la liberté.

Mais il est d'autres murs à réduire : ceux de l'indifférence et de l'intolérance, des préjugés et de toutes les formes de rejet de l'autre qui empêchent la communication et la compréhension entre les êtres, en les enfermant dans des murs aussi épais qu'invisibles.

Franchir et faire franchir de tels murs, tel est l'exercice quotidien de l'éducation.

À l'école de l'esprit, il n'est pas de règle, pas de rigueur, pas de contrainte qui n'aient à être mises au service de la libération des esprits.

Patrick Hullebroeck, directeur

Un jour... en 2009

Le 11 juin 2009, l'Organisation Mondiale de la Santé déclare l'état de pandémie mondiale à la grippe A (H1N1).

La panique sanitaire éclate à travers le monde.

Originaire du Mexique, la grippe A H1N1 inquiète plus que de mesure, et le spectre de la grippe espagnole de 1918 refait surface (qui avait alors fait plus de 30 millions de morts). Concrètement, la grippe A H1N1 est une maladie respiratoire aiguë, dont la contamination se produit par voies aériennes, c'est-à-dire via la toux et les éternuements. Les symptômes de la maladie sont similaires à ceux de la grippe saisonnière, à savoir de la fièvre, des éternuements, un mal de gorge, de la toux, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, et la maladie se soigne également par la prise de paracétamol ou de médicaments antiviraux pour les cas plus sévères.

Ce virus est cependant différent de ceux de la grippe saisonnière, car il contient des gènes de plusieurs virus connus d'origine porcine, aviaire et humaine. De plus, le virus de cette forme de grippe survit de 8 à 48 heures à l'air libre. Sa ténacité ainsi que la complexité de sa structure seront à l'origine de l'épidémie grippale qui suivit, ainsi que de l'état de panique qu'il provoqua à travers le monde en 2009. De fait, la triple structure du virus (aviaire, porcine et humaine) sema le doute sur la transmissibilité de la maladie : l'animal peut-il transmettre le virus à l'homme via ingestion ? L'homme peut-il transmettre le virus à l'animal ? Le doute présent, les esprits se sont rapidement échauffés... Divers pays ont ainsi interdit l'importation de viande de porc issue de pays contaminés, bien que la maladie se transmette d'humain à humain et que la transmission par le porc n'ait jamais été identifiée comme une source de problème. Le principe de précaution était donc de mise.

Au final, cette grippe n'aura pas été aussi dévastatrice que prévu. En effet, selon l'OMS, le virus de la grippe A H1N1 aurait causé la mort de 18 138 personnes, un nombre dérisoire face aux décès causés par la grippe saisonnière qui provoque, à elle seule, entre 250 000 et 500 000 décès par an.



Internet

www.airdefamilles.be

Air de familles est un micro-programme télévisé de deux minutes, coproduit par l'ONE et la RTBF, diffusé tous les jours sur la Une et la Deux. Ces brefs programmes relatifs à l'enfance et à l'éducation, s'accompagnent désormais d'une page web qui complète l'information de chaque séquence vidéo diffusée en télévision et sur le site one.be.

Ce format « webdoc » intègre, dans un seul module, des interviews d'experts, des photos, des dossiers et des liens utiles sur la thématique traitée en vidéo, et constitue donc un beau complément d'informations pour tous les parents.



Outil pédagogique



« Mémoriaction »

L'outil pédagogique « Mémoriaction » est une parution de la Commission Justice et Paix sur le travail de mémoire post-conflit. Basé sur les enjeux liés au travail de mémoire dans l'Espagne d'après-guerre, l'outil « Mémoriaction » s'adresse aux animateurs et formateurs de jeunes à partir de 16 ans et, à partir du cas de l'Espagne, propose des supports théoriques et pédagogiques pour aborder la thématique du travail de mémoire post-conflit : comment vivre après un conflit ayant déchiré une société ? Comment gérer les différents types de « mémoire » ? Quelle différence entre mémoire et histoire ? L'utilisation de supports médiatiques conduit au cœur de ce complexe phénomène de « travail de mémoire » qui doit permettre de recréer les conditions d'un vivre ensemble.

Plus d'infos : www.justicepaix.be/?article831



Musique

Alt-J - This Is All Yours

Avec leur deuxième album *This Is All Yours*, Alt-J continue à briser les codes de la pop anglaise. De fait, *This Is All Yours* est un album inclassable, passant de tonalités blues à une musique teintée de psychédéisme, Alt-J ne cesse de nous surprendre. C'est qu'il n'était pas chose aisée que de succéder à l'explosion médiatique et mélodique de leur premier album *An Awesome Wave*, réelle tornade dans le paysage de la musique pop. Dès lors, sans succomber à la facile - mais classique - réédition d'un premier album accrocheur, Alt-J s'est renouvelé, proposant toujours la même musique entraînante et efficace, mais plus mature, plus complexe, s'affranchissant davantage des formats du songwriting (couplet-refrain-couplet-refrain). Au final, *This Is All Yours* est un album vaste, céleste mais humain, passant de la voie lactée aux fonds terrestres ; de l'électro-folk au rock plus brut, sans oublier un brin de trip-hop... une introspection osée et talentueuse d'un jeune groupe qui n'a pas froid aux yeux.

Alt-J sera en concert le 3 février 2015 à Forest National.



Spectacle

Programme pédagogique du Théâtre de Poche

« Au Théâtre de Poche, les profs emmènent leurs élèves voir des spectacles, mais presque aussi souvent, les élèves emmènent leurs profs, leurs potes ou leurs parents, et débattent ensuite au bar de ce qu'ils ont vu dans la salle. Plus que jamais, le Poche souhaite proposer des spectacles qui donnent à penser le monde et à susciter des débats entre les générations. Nous restons immensément attentifs aux jeunes, car ils sont les citoyens de demain, et la citoyenneté est une valeur qui s'apprend aussi au théâtre. » Olivier Coyette, directeur. Pour répondre à cette volonté d'intégration et d'accessibilité des jeunes à la culture, le Théâtre de Poche met en place une série d'animations et de débats en amont et en aval des différents spectacles qu'il propose tout au long de l'année.

THEATRE DE POCHE
BRUXELLES
DIRECTION OLIVIER COYETTE



ACTIONS PÉDAGOGIQUES
2014 / 2015

Événement

« Sciences en scène 2015 »

Sciences en scène est un concours théâtral et scientifique organisé conjointement par le CAL, la FAPEO et la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente.

Les écoles maternelles et primaires de l'Enseignement officiel sont dès lors invitées à participer à cette 11e édition. Afin de se qualifier pour les sélections régionales, les écoles participantes doivent présenter un spectacle autour du thème « Les grandes inventions scientifiques et leur impact sur l'humanité ».

La grande finale se tiendra à Liège le 28 mars 2015.

Plus d'infos : www.sciencesenscene.be



Jeu

Jeu-Recycle

Depuis la rentrée, Recupel met gratuitement à la disposition des écoles et des enseignants son jeu 'Jeu-Recycle'. Destiné à aider les enseignants à former les élèves en matière de recyclage des déchets, Jeu-Recycle a pour ambition de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du recyclage via le tri sélectif. Le jeu éducatif peut être joué en groupe de 4 à 6 joueurs et comporte 4 tapis de jeu, 4 cartes de jeu, 4 dés, 24 pions, ainsi qu'un manuel pour les professeurs (leçon introductive, leçon de synthèse et idées pour intégrer le jeu dans le cours) et 30 journaux pour les élèves (les sujets vus pendant le cours peuvent être utilisés pendant le jeu). Les écoles et enseignants peuvent commander gratuitement le jeu via le lien : www.recupel.be/jeu-recycle



Appel

L'Office de la Naissance et de l'Enfance recrute des volontaires pour ses consultations à Bruxelles. Il existe aujourd'hui 14 consultations prénatales et 79 consultations pour enfants à Bruxelles. Avec plus de 57 000 inscrits, 148 000 examens annuels et une population enfantine sans cesse croissante, les 698 bénévoles risquent bientôt d'être en nombre insuffisant pour prêter main-forte aux médecins et aux travailleurs médico-sociaux. Il devient donc urgent de renforcer ces équipes bruxelloises. Si vous avez entre 18 et 70 ans, que vous disposez d'un peu de temps libre et, évidemment, que vous aimez le contact avec les enfants, n'hésitez pas : devenez bénévole !

Plus d'infos : www.airdefamilles.be/volontaires-engagez-vous



Enseignement supérieur

Tour d'horizon de la rentrée 2014

Mise en place du décret Paysage, refinancement prévu par la déclaration de politique communautaire, innovations pédagogiques tournées vers le numérique, mobilisation des étudiant-e-s... Ça bouge du côté de l'enseignement supérieur!

Mi-septembre, les quelque 185 000 étudiant-e-s que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles ont rejoint les bancs des amphis. Si chaque rentrée scolaire est agitée, 2014 l'est particulièrement ! Retour sur les dossiers « chauds » du moment...

L'application du décret Marcourt

Adopté l'automne dernier, le décret Paysage entre en vigueur cette année. Il représente la réforme de l'enseignement supérieur la plus importante depuis le décret de Bologne de 2004. Rappelons que le texte, souhaité par Jean-Claude Marcourt, et vivement discuté pendant plus de trois ans, modifie l'enseignement supérieur en profondeur, avec l'objectif « d'harmoniser le paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, en plaçant les étudiants au centre de la réflexion, d'aménager leur parcours personnalisé, tant durant leurs études initiales que tout au long de leur vie, et de créer un statut unique de l'étudiant au travers de tous les établissements ».

Si le gros des changements est prévu pour 2015, 2014 voit l'ins-

tauration de plusieurs mesures :

- la date de reprise des cours est dorénavant fixée à la mi-septembre ;
- la date de clôture des inscriptions est ramenée du 30 novembre au 31 octobre ;
- il y a la possibilité d'étaler le paiement des droits d'inscription jusqu'au début du mois de janvier ;
- le seuil de réussite des études change. Pour accéder à l'année suivante de son cursus, tout étudiant devra, à présent, obtenir au moins 10 sur 20 par matière ainsi qu'une moyenne globale de 10 sur 20 au moins, contre 12 de moyenne auparavant.

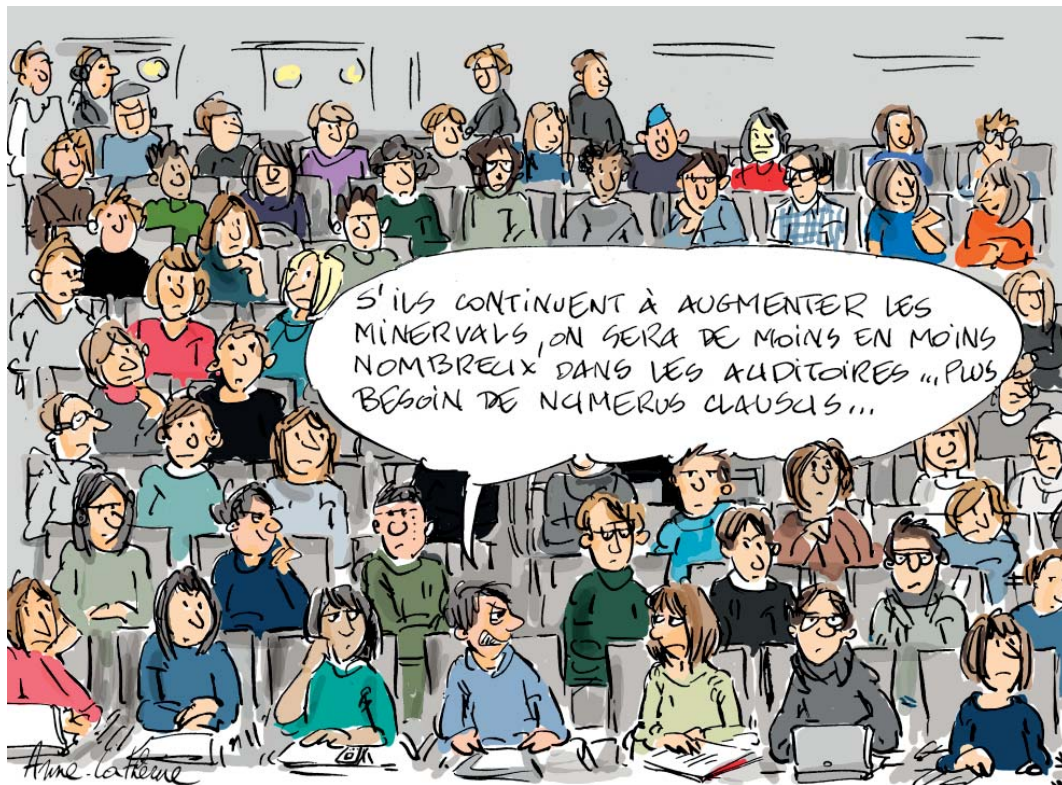
Le lent démarrage de l'Ares

Regroupant l'ensemble des acteurs du secteur (universités, Hautes écoles, enseignement supérieur de promotion sociale et artistique, et syndicats), c'est l'Ares (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) qui, depuis janvier 2014, est chargée de l'application du décret. La création de cette coupole s'inscrit dans la volonté du ministre de faciliter les synergies

et collaborations entre les établissements. Si la structure existe depuis janvier dernier, il semble que le démarrage reste un peu lent. Julien Nicaise, son directeur général, explique cela par le fait que ce ne sont pas moins de sept structures qui fusionnent. Toutefois, Christiane Cornet de la CGSP Enseignement se veut rassurante : « Il faut de la bonne volonté et elle ne manque pas. Les difficultés sont liées à la hauteur des enjeux ». Ajoutons aussi que le décret vise le remplacement des réseaux d'enseignement supérieur par des pôles géographiques. Au nombre de cinq, ils sont répartis comme suit : Brabant-wallon, Liège-Luxembourg, Hainaut, Namur, Bruxelles.

Quelques hésitations dans la transition

Le décret vise le remplacement progressif de l'année d'étude par un système de crédits, afin de « fluidifier le parcours de l'étudiant ». Cependant, la réforme impose une validation obligatoire de la première année pour pouvoir intégrer la logique. Ainsi, actuellement, ce sont sur-



tout les étudiant-e-s de première année de l'année dernière qui connaissent les effets du décret. Selon la Fef (Fédération des étudiants francophones), les redoublants de 1^{er} bac qui n'ont pas obtenu au moins 45 crédits sur 60 ne peuvent plus suivre des cours de 2^e année. Selon Corinne Martin, présidente de la Fef, « cela a créé une année vide, peu remplie en terme de crédits, situation jugée négative et décourageante pour les étudiants et coûteuse, pour l'étudiant, la société et l'établissement ».

Après avoir fait le point avec les commissaires et délégués du Gouvernement auprès des établissements d'enseignement supérieur, le ministre a rappelé que l'esprit du décret et l'intérêt de l'étudiant doivent prévaloir sur une appréciation trop restrictive du dispositif décréte.

Un recours en annulation du décret

Le décret Paysage fait l'objet d'une requête en annulation, introduite auprès de la Cour constitutionnelle par cinq pro-

fesseurs d'université, six Hautes écoles et le secrétariat de l'enseignement catholique. Les raisons invoquées, au nombre de 21, portent sur le fait que le décret « porte atteinte de manière injustifiée, ou disproportionnée, à la liberté académique et cadennasse l'innovation pédagogique et l'émulation interuniversitaire ». L'arrêt, qui pourrait éventuellement remettre en question la réforme, n'est pas attendu avant le printemps prochain.

Refinancement

Depuis 1995, le budget alloué à l'enseignement est fixe (sauf indexation) alors que le nombre d'étudiant-e-s, lui, ne fait qu'augmenter. En 15 ans, sous l'effet de l'enveloppe fermée, les universités ont vu leur subside par étudiant baisser de 15%, alors que sur cette même période, le nombre d'étudiant-e-s inscrits a progressé de 37%. Ainsi, depuis longtemps, un refinancement est souhaité par les acteurs et actrices du milieu.

La demande vient enfin d'être entendue, dans sa déclaration

de politique communautaire, la nouvelle coalition PS-cdH évoque le souhait d'une « adaptation progressive du financement des universités et des Hautes écoles à l'évolution du nombre d'étudiants », un budget de 106 millions sera donc alloué à l'enseignement supérieur. Si la nouvelle a été plutôt bien accueillie, certains recteurs rappellent que 100 millions auraient été nécessaires, rien que pour les universités, et demandent qu'une enveloppe leur soit spécialement dédiée car « ce sont des institutions spécifiques qui gèrent des matières spécifiques ». La Fef, quant à elle, s'inquiète du fait que le versement ne sera pas effectué avant 2016 !

Des étudiant-e-s de plus en plus précaires

Du côté des conditions de vie des étudiant-e-s, la Fef revient sur la déclaration de politique commune qui « ne garantit pas le gel du minerval et ne fait pas de l'accessibilité aux études une priorité ». En outre, l'association étudiante réclame une facture

“ Différents CPAS notent que le nombre d'étudiant-e-s demandant une aide a doublé en Wallonie, voire triplé à Bruxelles. ”

plafond de 150 euros par an de support de cours pour tous et la gratuité pour les boursiers. En réponse, le ministre a assuré que le minerval complet resterait gelé jusqu'en 2015 « au moins », et que la gratuité du minerval pour les boursiers et la mise à disposition des supports de cours ne sont pas menacées, ces mesures « ne souffrant aucune échéance particulière ». L'association reste, dans tous les cas, vigilante.

Par ailleurs, différents CPAS notent que le nombre d'étudiant-e-s demandant une aide a doublé en Wallonie, voire triplé à Bruxelles. Les raisons invoquées sont :

- un contexte économique difficile ;
- la paupérisation de la société ;
- les médias et les institutions qui ont fait la publicité du droit à l'intégration sociale ;
- l'éclatement des structures familiales.

En outre, les CPAS s'inquiètent quelque peu du décret Marcourt, puisque si « l'enseignement sera organisé de façon beaucoup plus souple, l'accompagnement des CPAS s'avèrera sans doute plus complexe. »

Une bonne nouvelle, cependant, l'offre de logements pour les étudiant-e-s tend à rejoindre la demande. La situation s'est améliorée à Louvain-la-Neuve, à Mons et à Liège, même si à Bruxelles, où résident 80 000 étudiant-e-s, la situation reste encore complexe : l'offre particulière est, certes, importante, mais elle est rarement bon marché.

Lutte contre l'échec

Si le taux d'échec à l'université n'augmente pas, il reste malgré tout élevé, c'est pourquoi les universités font de la lutte contre l'échec une de leurs priorités. Didier Viviers, recteur de l'ULB, revient sur l'accompagnement des étudiant-e-s mis en place par l'ULB, qui doit être généralisé, « puisqu'il n'y a pas une cause spécifique qui fait échouer les étudiant-e-s ». L'ULB propose donc un système de guidance par matières et du coaching individualisé. L'ULC, quant à elle, a investi dans le podcasting des cours, dédié aux facultés des sciences et de la santé. Suite au récent regain d'intérêt pour ces filières, il est actuellement difficile pour

l'Université de permettre aux étudiant-e-s de suivre les cours de façon optimale. Ainsi, ces cours en lignes permettent aux étudiant-e-s de revenir sur les gestes qui soignent, vu lors des cours pratiques. On trouve aussi des conférences et des podformations permettant aux étudiant-e-s d'interagir et de poser des questions à leur enseignant-e-s. Par ailleurs, Marc Blondel, nouveau recteur de l'UCL, qui souhaite renforcer l'internationalisation de l'UCL, évoque le développement des cours de Mooc's (cours en ligne). Le système rencontrerait un véritable succès puisque 52 000 personnes se sont déjà inscrites dans le monde entier, et il y a cinq fois plus de demandes d'enseignant-e-s qui ont été enregistrées par rapport aux places disponibles.

Évoquons aussi, pour finir, le test d'entrée en médecine qui reste décrié par certains puisqu'il constituerait une sélection, la mise en place à l'université de Gand des « le-galclinics », qui permettent aux étudiant-e-s en droit de travailler sur des cas réels, sous la supervision de leurs profs, la démission d'Alain Delchambre, président du Conseil d'administration de l'ULB, suite à l'affaire de plagiat lors du discours de rentrée académique... Une rentrée chargée, vous disions-nous !

1. *La Libre*, 30 août 2014.

2. *Le Soir*, 24 septembre 2014.

3. *Le Soir*, 7 septembre 2014.

En bref...

Absentéisme

Au parlement, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, a évoqué l'idée de modifier les règles de fréquentation scolaire. Aujourd'hui, l'élève doit fréquenter assidûment les cours pour être considéré comme élève régulier. Mais il a droit à 20 demi-jours par an d'absence injustifiée. La ministre se demande si ces 20 demi-jours sont adéquats. Au cours de l'année 2013-2014, le taux moyen d'absents est passé de 2,1 à 2,3% des élèves.

Le Soir, 15/10/2014

Décret Inscription

La ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, a affirmé que le décret Inscription sera adapté. La ministre estime, « à titre personnel en tout cas », que parmi les différents critères, « il faut donner plus de place au critère pédagogique ». Depuis cette année, en effet, la priorité accordée aux enfants venant d'une école primaire adossée à une école secondaire a été supprimée. Pour Joëlle Milquet, la place donnée aux multiples critères géographiques (distance domicile-école primaire, distance domicile-école secondaire, etc.) est « un peu excessive ». « Je crois qu'il faut donc travailler sur ces éléments-là pour les atténuer et renforcer le critère pédagogique. » La ministre a dès lors relancé l'idée des partenariats pédagogiques. Parallèlement, la ministre souhaite « continuer à doper l'offre » de places scolaires, essentiellement à Bruxelles, où la population est en plein boom démographique. Dans le même temps, Joëlle Milquet s'attellera, dès novembre, avec le parlement, à l'analyse de l'évaluation du décret Inscription, via les rapports de la Copi et de la Ciri.

La Libre Belgique, 15/10/2014

Arrêts de travail

Les syndicats ont programmé des arrêts de travail d'une heure dans les écoles, les 22 et 23 octobre. D'autres actions sont prévues en novembre et décembre : une manifestation nationale organisée le 6 novembre, suivie de trois jours de grève tournante les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre, et une grève générale le 15 décembre. Ce qui ne passe pas auprès des syndicats, c'est la nécessité d'allonger la carrière enseignante au minimum de 5 ans parce que les mesures prises au niveau fédéral en matière de pensions sont multiples pour les enseignants. Parmi celles-ci, il y a la suppression de la bonification du diplôme dans le calcul de la pension. Le gouvernement fédéral vise également à modifier l'indice préférentiel dont bénéficient les enseignants dans le calcul de leur pension, ce qui représenterait 3 ans et 9 mois de carrière en plus. Autre dispositif dans le viseur fédéral : la période sur laquelle est calculée la pension qui pourrait être sur les 15 à 20 dernières années de carrière et qui représenterait une perte de 15% sur la pension. Ces trois dispositions mises ensemble obligerait les enseignants à travailler 5 à 6 ans en plus, ou à perdre 200 à 300 euros nets de pension.

La Libre Belgique, 22/10/2014



La dépression à l'adolescence

Quels signes ? Quand s'inquiéter ?...

La dépression à l'adolescence fait, depuis quelques années, l'objet d'études épidémiologiques. Même si les chiffres varient quelque peu en fonction du pays ou de l'instrument de mesure, la plupart des études internationales mettent en évidence qu'environ 7% des adolescents seraient atteints de dépression ou « épisode dépressif majeur ». Une autre donnée constante dans ces études est le fait que deux fois plus de filles que de garçons sont touchés par cette maladie. On estime qu'environ 20 à 30 % des jeunes souffrent d'humeur dépressive.

Un rapport récent de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2014) souligne que la dépression est la première cause de maladie et de handicap chez les jeunes (âgés de 12 à 19 ans).

Selon les estimations, deux tiers des adolescents souffrant de dépression ne sont pas médicalement et/ou psychologiquement soignés. Pourtant, les conséquences de ces épisodes dépressifs sont nombreuses et graves : troubles du caractère, échecs scolaires, conduites suicidaires (70% des adolescents présentant un épisode dépressif majeur ont effectué une tentative de suicide dans les 3 ans qui suivent, Jackson & Lurie, 2006) et conduites de dépendance (Circos et al., 2003).

Un diagnostic difficile

Si les critères du DSM IV ou de la CIM-10¹ sont assez clairs pour appréhender le phénomène dépressif dans sa globalité, diagnostiquer ou étudier la dépression chez des enfants ou des adolescents est moins aisé.

Nous pouvons y voir différentes raisons...

Premièrement, les manifestations de cette pathologie diffèrent fortement chez l'enfant et ont tendance à se rapprocher de celles de l'adulte au fur et à mesure du développement de l'adolescent. Nous sommes donc en présence d'une symptomatologie évolutive en fonction de l'âge.

Deuxièmement, la nature du trouble, et donc sa définition-même, porte à confusion.

Le terme *dépression* a plusieurs acceptions qui dépendent, et du courant dans lequel se situe la recherche, et de la visée de la recherche elle-même.

Troisièmement, une autre difficulté réside dans le fait que peu d'adolescents expriment une plainte de nature dépressive. Parce que la dépression est avant tout une maladie de l'affect et qu'à cet âge, l'adolescent, soit essaie de lutter contre la maladie en exprimant d'autres symptômes, soit a du mal à reconnaître en lui un changement d'humeur en plus de tous les changements purement développementaux de cette période.

De récentes études montrent que les enfants et adolescents dépressifs présentent un spectre

de symptômes différent de celui des adultes, la dépression chez les jeunes étant plus fréquemment associée à des troubles psychiatriques que chez les adultes, ce qui complique encore le diagnostic. Ainsi, de tous les troubles de l'enfance et de l'adolescence, les troubles de l'humeur sont, en fait, parmi ceux qui sont le plus souvent associés à d'autres symptômes ou à d'autres troubles psychopathologiques marqués (Dumas, 2013). Mieux connaître ces particularités est de la plus haute importance, car une meilleure connaissance des symptômes spécifiques permet un meilleur diagnostic, un meilleur traitement et une meilleure prévention.

Les symptômes

- Les premiers symptômes observables de la dépression chez l'adolescent sont les plaintes somatiques, telles que les maux de tête, de dos, d'estomac, ou plaintes somatiques diverses qui ne seront pas expliquées par une cause physique. En général, les parents, face à ces plaintes, prennent plutôt un rendez-vous avec le médecin traitant. Si les douleurs persistent, une visite chez un spécialiste est également courante. Dans la plupart des cas, ces investigations ne donneront rien. Mais le saut qualitatif d'une plainte somatique à un problème psychologique est rare, laissant l'adolescent et ses parents sans explication. Les plaintes somatiques sont également plus élevées chez les filles que chez les garçons et ont tendance à augmenter avec l'âge. Les filles souffrent également davantage de symptômes psychosomatiques, rappelant ainsi que la limite entre les symptômes physiques et psychiques est assez floue.
- L'irritabilité sera plus manifeste que la tristesse, peu ou pas exprimée en comparaison des adultes. L'adolescent pourra

se mettre en colère ou pleurer pour des choses qui, habituellement, ne le faisaient pas réagir de la sorte : un bus raté, un dîner pas prêt à temps, une obligation familiale... Nous notons également une diminution des capacités de concentration qui se marque avec la chute des résultats scolaires. En général, ce critère est un motif de consultation pour les parents, les professeurs alertant la famille que « quelque chose ne va pas ». Bien souvent, les parents prennent un rendez-vous chez un psychologue afin de travailler sur la motivation du jeune.

- Les adolescents atteints de dépression ont du mal à s'endormir et ont régulièrement des réveils nocturnes. En ce qui concerne l'endormissement, on n'observe pas d'anxiété particulière ou de préoccupations le soir. Les adolescents ne sont pas capables d'expliquer pourquoi ils ne trouvent pas le sommeil. Nous observons la même chose lors des réveils nocturnes. Ils se réveillent, ne savent pas pourquoi et mettent beaucoup de temps (30, 45 minutes, voire plus) à se rendormir. Il est évident qu'au bout de quelques semaines, une extrême fatigue s'installe et perturbe les capacités de concentration. Certains adolescents qui ne trouvent pas le sommeil décident de s'occuper en regardant un film, en jouant à des jeux vidéo. Il est important de distinguer l'addiction aux jeux vidéo, où l'adolescent passe des heures devant son ordinateur avec le jeu comme une fin en soi, et un adolescent qui joue pour combler ses heures d'insomnie.
- Il peut y avoir aussi des troubles de l'appétit. L'adolescent peut cesser de manger ou, au contraire, avoir des crises de boulimie. Afin de ne pas confondre ces troubles avec de l'anorexie ou de la bouli-



mie, il faut garder à l'esprit que l'adolescente anorexique est dans l'hyper-contrôle et l'hyperactivité, alors qu'un adolescent dépressif souffrira d'un ralentissement psychomoteur visible. Il sera sans énergie et aura peu de courage.

- Certains adolescents vont essayer de lutter contre les affects dépressifs par toute une série de comportements qui peuvent aller de la prise de cannabis, d'alcool, aux comportements de mise en danger sur la route, dans leur pratique sportive... « Quand je grimpe là-haut, je me sens vivre ! » On peut ainsi parler d'automédication. En se mettant en danger (du point de vue de l'adulte), l'adolescent

échappe pour quelque temps à sa souffrance. Ainsi, le passage à l'acte, les conduites de recherche de sensation, l'abus de substances psychoactives, les relations intenses et instables, seraient des moyens de défense contre les affects dépressifs.

- À la différence de tout adolescent qui peut douter ou être incapable de se projeter dans un futur plus ou moins proche, l'adolescent dépressif ne s' imagine plus de futur. Il se sent dans une impasse et est persuadé que rien ni personne ne pourra le sortir de son état.
- Les adolescents peuvent avoir des idées noires et des pensées suicidaires. Parfois leur mal-être est si intense qu'ils

“ Selon les estimations, deux tiers des adolescents souffrant de dépression ne sont pas médicalement et/ou psychologiquement soignés. ”

entrevoient le suicide, non pas comme une fin de vie, mais comme la seule possibilité de sortir de l'impasse dans laquelle ils se sentent prisonniers. Ils ont envie d'arrêter de souffrir plus que de mourir.

- On observe également un ralentissement psychomoteur visible. Les mouvements sont plus lents, le débit de parole également, le ton de voix plus bas.
- Les affects dépressifs se marquent par un sentiment de tristesse, de vide ou des crises de larmes soudaines et inexplicables. Les sentiments profonds de détresse et de désespoir sont habituellement plus marqués le matin.

On le voit, la symptomatologie de la dépression à l'adolescence n'est pas « unique ». Un grand nombre de symptômes peuvent faire partie du tableau clinique de la dépression.

Enfin, retenons que deux tiers des enfants et adolescents présentant un épisode dépressif majeur souffrent également d'un autre trouble psychopathologique. Les troubles associés les plus courants sont les troubles anxieux, les troubles disruptifs et la prise de substances. En général, les pathologies associées augmentent le risque de rechute et prolongent la durée initiale de l'épisode dépressif.

Pour pouvoir poser un diagnostic de dépression, il faut que plusieurs de ces signes soient présents pendant une certaine durée. Les indicateurs les plus pertinents d'un problème lié à l'humeur sont les trois types de manifestations biologiques fondamentales (sommeil, alimentation et ralentissement psycho-

moteur), ainsi que les troubles de l'humeur (irritabilité...) également appelés symptômes végétatifs.

Les causes

C'est plutôt la conjonction de différents éléments (facteurs de risque) qui créerait une organisation développementale « dépressogène » pouvant être le précurseur d'une maladie dépressive. Les différents facteurs étant bien souvent inter-reliés et mutuellement dépendants. Parmi eux, nous pouvons citer une certaine vulnérabilité génétique, des facteurs hormonaux (puberté précoce ou tardive), des difficultés relationnelles familiales ou avec les amis, des événements de vie négatifs dans la famille (maladie, deuil, divorce), le harcèlement scolaire (verbal, physique), la pression scolaire... Pour certains auteurs, les premiers épisodes dépressifs sont spécifiquement déclenchés par un ou plusieurs événements de vie négatifs, associés à certains facteurs de risque.

La consultation

Nous le disions, l'adolescent exprime rarement une plainte de nature dépressive. Ce sont donc d'autres symptômes qui pourront amener les parents à s'inquiéter et à demander une consultation psychologique. Lors de la première consultation, le psychologue peut alors investiguer tous les symptômes à la fois avec la famille et avec l'adolescent seul. Ainsi, une prise en charge adaptée peut être mise en place.

Que les inquiétudes proviennent des parents, des professeurs ou des centres PMS,

une consultation avec un psychologue permet d'éclaircir la situation. Si l'adolescent souffre d'humeur dépressive légère ou modérée, une prise en charge de quelques séances peut tout à fait être suffisante afin de gérer ce passage un peu plus difficile dans la vie de l'adolescent. Évidemment, plus les symptômes s'aggravent et plus longue sera la prise charge avec, dans les cas extrêmes, l'éventualité d'une hospitalisation, à court ou plus long terme. Or les recherches montrent que plus un épisode dépressif majeur se déclenche tôt dans la vie, plus les risques de récurrences sont importants et plus ces récurrences sont fortes.

Un repérage et une prise en charge précoce peuvent donc changer le court des choses. Si la dépression est une maladie grave, il ne faut pas sous-estimer les compétences des adolescents qui, parfois, en quelques séances, trouvent en eux les ressources pour s'en sortir.

1. Manuels diagnostiques et statistiques des troubles mentaux.

Mineures enceintes, adolescence et parentalité

Encore jeunes et... déjà parents

La thématique des jeunes parents mineurs a été au centre des réflexions de la Plateforme « Relais Jeunes Parents », initiée à l'issue du colloque « Encore jeunes et déjà parents » organisé par le service Tremplin¹. Ce colloque a été l'occasion de réunir de nombreux professionnels, issus de secteurs très différents.

Au fil des années, le nombre de jeunes parents, et plus particulièrement celui des jeunes mamans, semble assez constant. Selon la banque des données médico-sociales (BDMS) de l'ONE, le nombre d'accouchements en Wallonie et à Bruxelles est passé, entre 2008 et 2012, de 7 à 42 pour les moins de 15 ans. Il s'est stabilisé autour de 320 naissances pour les 15-17 ans, et autour de 1 040 naissances pour les 18-19 ans. Cela représente tout

de même un total d'environ 1 400 naissances pour les moins de 20 ans.

Ne négligeons pas qu'à côté de ces chiffres, d'autres facteurs sont à prendre en compte, comme le fait que toutes les grossesses d'adolescentes n'aboutissent pas et que le nombre d'IVG est stable pour cette catégorie de la population. Cette thématique est donc indissociable de celles de l'éducation à la sexualité, de l'usage de la contraception, du travail d'accompagnement des centres de planning familial, des IVG, des dénis de grossesse, etc. En ce qui concerne les recours à l'IVG par les plus jeunes, les chiffres sont relativement constants et ne montrent aucune tendance à diminuer, ce qui justifie en soi une réflexion de fond.

Une absence de projets

Aujourd'hui encore, la pression est forte et il n'est pas rare d'entendre : « Ces enfants font des enfants », ou encore « des jeunes filles sans maturité, éprises de liberté, sans aucun contrôle de leurs pulsions ».

Mais, nous avons découvert qu'il existe de fort belles histoires familiales, et plutôt que de juger, il convient d'entourer et de soutenir les parentalités précoces.

Au cours de nos interventions professionnelles dans le cadre de l'Aide à la jeunesse, le service Tremplin propose un accompagnement à domicile, sur mandat du Service d'Aide à la Jeunesse ou du Tribunal de la Jeunesse. Nous observons un lien évident entre grossesse précoce, précarité sociale et faible niveau d'attente dans des perspectives d'avenir.

La vision de l'école (liée à la vision du futur) et le décrochage scolaire ont aussi un impact sur les grossesses précoces. Les jeunes filles cherchent un autre moyen de valorisation que de se préparer à la vie active qui leur semble inaccessible. L'absence de projets ou d'activités est telle, qu'un bébé est parfois désiré pour s'occuper, pour redémarrer, pour exister.

À 14 ans, Mélanie est déjà déscolarisée. Ses parents sont peu présents. Sa mère fréquente les milieux de la toxicomanie et de la prostitution. Deux ans plus tard, Mélanie est enceinte et décide de garder l'enfant. Elle a toujours caché sa grossesse à son entourage. Mélanie nous dit : « Je vais me donner, à travers mon enfant, tout l'amour que je n'ai jamais reçu... et pour cela, je ne peux compter que sur moi-même. » Sa grossesse ne semble pas être le résultat d'un choix délibéré mais, peut-être au contraire, d'une absence de choix. À la demande du Service d'Aide à la Jeunesse, nous accompagnons Mélanie durant sa grossesse, puis l'orientons vers une maison d'accueil de type maison maternelle. Quelques mois plus tard, la cohabitation au sein de la maison maternelle pose problème. Nous reprenons l'accompagnement qui, en fin de compte, se termine avec succès. Aujourd'hui Mélanie est heureuse avec son fils âgé de 4 ans.

Une revanche sur la vie

Être mère donne une place dans la société, une société dont certaines jeunes adolescentes se sentent parfois exclues. Faire un bébé reviendrait alors à se faire



renaître pour retrouver comment s'aimer. Une sorte de revanche sur la vie. Les jeunes parents ont de l'amour à donner, ce qui leur concède une force, une fierté, une estime de soi revalorisée et un nouveau sens à leur vie, sorte de réparation par rapport aux échecs rencontrés.

Comment aider les jeunes mères mineures qui, parfois, ne supportent pas les règles de vie communautaire et encourent le risque de se faire exclure des maisons maternelles. Il est parfois difficile pour ces jeunes filles d'accepter de l'aide. Certaines veulent s'en sortir toute seules et se surestiment. Elles ressentent l'accompagnement comme un «un poids en plus», et l'encadrement comme «dirigiste».

Il nous faudra accepter le paradoxe d'une adolescente qui peut être mère à condition des fois de cesser de l'être, et il nous semble important de réfléchir à des structures qui leur permettent d'être ado et mère en même temps.

Murielle n'arrive plus à vivre avec ses parents et est aidée par

une association. Enceinte à 16 ans, elle poursuit sa grossesse. Elle qui voulait son indépendance, ne peut plus rien faire à cause du bébé. Elle n'éprouve pas de mal-être, mais s'inquiète en permanence, comme si elle avait peur de ne pas bien agir.

Même si les adolescentes parlent souvent d'«accidents», il ne faut pas négliger leur désir d'enfant. Certaines «attendent» leur grossesse. Dans nos sociétés, il existe implicitement un interdit de grossesse : tant qu'on n'est pas adulte responsable, il est interdit de procréer. Mais, comme beaucoup d'interdits, il ne résiste pas au passage à l'acte de certains adolescents. Le phénomène d'immédiateté montre à quel point il est typique de voir les adolescents vivre les événements avant de se les représenter, et, dans le cas de grossesse précoce, il peut manquer alors un temps d'élaboration permettant de se construire une image du rôle de parent. L'enfant rêvé est souvent idéalisé, et la confrontation à la réalité est parfois perturbante.

Marie est enceinte à 13 ans. Elle s'enfuit de l'hôpital où sa mère veut la forcer à faire une IVG. Elle se réfugie dans la famille du père de son enfant. Elle adore sa grossesse et se sent épanouie. Après la naissance, elle passe par plusieurs centres d'accueil avant de se trouver un logement. Notre service intervient alors pour accompagner Marie pendant 18 mois, jusqu'à ce que l'ensemble des intervenants puisse constater le bon épanouissement du bébé. Entre-temps, Marie choisit de renoncer à sa scolarité, se sentant «en marge» par rapport aux autres filles, se sentant observée et jugée. Elle a l'impression que son école l'a poussée dehors, comme si le fait d'être enceinte était contagieux.

Des formations plus courtes ?

La scolarité est une réalité difficile à concilier en tant que jeune parent. Pourtant, l'école permet de rester en contact avec les pairs, de prendre du recul et de souffler émotionnellement. Vivre sa vie d'adolescente la journée et de petite maman le



comme si on les avait effacés ou supprimés d'un simple « clic », comme s'il n'y en avait pas eu, ni pour le bébé, ni pour Fabienne. Cette absence de « fonction paternelle » peut entraîner un risque de collage mère-bébé provoquant parfois fusion et confusion.

La place du père

Dans certains cas, en lien avec les motivations de départ chez la jeune mère, le nourrisson peut prendre toute la place, en ce compris celle du père, comme si ce bébé avait une fonction « narcissique » pour la jeune fille en la comblant à tous les niveaux, et ne laissant dès lors plus de place à des tiers, tels que crèche, école et rôle paternel. Quel espace pour la fonction paternelle qui « sépare » et fait tiers ?

Les parents mineurs exercent eux-mêmes l'autorité parentale sur leur enfant, tout en restant eux-mêmes soumis à l'autorité parentale de leurs propres parents : un bond en avant dans la génération. Un bébé qui bouscule ! Par ailleurs, reconnaissons que, parfois, la jeune mère et la nouvelle grand-mère refont l'histoire de leur relation.

Amandine a 15 ans et le père de son bébé en a 20. Il vient d'être incarcéré. Les parents d'Amandine n'acceptent pas la situation. Amandine est fragilisée dans le lien avec son bébé et accepte notre proposition d'être hospitalisée dans une unité de maternologie qui présente ainsi une partie de son projet « L'instinct maternel n'existe pas, c'est la rencontre mère/bébé qui permet à la mère de devenir mère et au bébé de naître psychiquement. Or, cette rencontre est semée d'embûches. »

Que signifie le fait d'être parent et de prendre toute la mesure de cette responsabilité ? Certains et certaines croient qu'il est facile de gérer un enfant, qu'il suffit de lui donner à manger, de le faire dormir et de changer ses langes. La réalité est très différente. On doit toujours penser en premier à son enfant, et on ne choisit plus combien de temps on va dormir. En effet, on vit au rythme de son bébé et la gestion de son temps devient dépendante de ce petit être.

Dans les situations où les jeunes filles sont en rupture avec leur famille, elles se retrouvent souvent isolées et manquent alors de repères après la naissance de leur enfant. Certaines éprouvent des difficultés à couper le cordon et ont tendance à considérer le bébé comme un prolongement d'elles-mêmes. De leur côté, certains enfants sentent la détresse de leur mère et, aussi petits soient-ils, veillent à consoler et à combler ses attentes.

soir et la nuit ? Mais comment susciter l'intérêt pour l'école si le décrochage était déjà présent avant l'arrivée du bébé ? A moins que le fait de devenir parent annonce la fin de l'adolescence et, dans ce cas, quel est le sens de l'obligation scolaire ? En effet, pour certains jeunes, la réalité de l'école semble être trop éloignée de leurs préoccupations, comme si le monde scolaire ne correspondait plus à leurs besoins et à leurs attentes.

Dès lors, ne serait-il pas souhaitable que certaines formations pour adultes (Espace formation) puissent être accessibles aux mamans mineures. En effet, ces formations, plus courtes dans le temps, permettraient aux mamans de se projeter dans un futur proche, plus accessible et stimulant. Soulignons encore que la possibilité de mettre son enfant dans une crèche pas trop éloignée de l'école ou du domicile reste une condition essentielle à la réussite.

Comme sa propre mère à l'époque, Fabienne est enceinte à 17 ans. Une répétition générationnelle à travers laquelle Fabienne est loyale et fidèle à sa maman. Nous sommes intervenus dans cette famille où mère et grand-mère se partageaient la fonction maternelle. Un scénario où la maternité serait « passée de main », sans doute avec des non-dits, des dettes et des réparations. Ce qui interroge aussi dans cette situation, c'est l'absence des pères, ou plutôt leur « écartement », un peu

Leila a 16 ans. Son père vient de décéder et depuis lors, sa mère souffre de troubles psychiatriques. Leila et ses deux petites sœurs sont placées en foyer. Au cours d'une fugue, Leila rencontre le père de son futur bébé qui, lui, a déjà 28 ans. À la demande du Tribunal de la Jeunesse, notre service accompagne Leila dans son rôle de jeune maman. Leila vit avec son compagnon dans la maison de la grand-mère paternelle avec, à l'étage, une belle-sœur et ses enfants. Leila cherche-t-elle à se recréer une nouvelle famille? Cherche-t-elle à retrouver auprès de son compagnon une image paternelle?

Un bond générationnel

Parfois les pères ont une dizaine d'années de plus que la jeune maman, ce qui équivaut, pour certaines, à se retrouver avec un compagnon associé à une image paternelle. Ceci renvoie au conflit œdipien et à toute la fantasmagorie qui y est rattachée. Il fut une époque où les grossesses d'adolescentes éveillaient même les soupçons de relations incestueuses. Aujourd'hui, cela semble être moins le cas, mais il reste des mélanges de générations et des difficultés à se séparer de ses propres parents.

Le bébé des «mères ados», à qui «appartient-il»? Ce petit bout qui naîtra ne sera-t-il pas considéré comme le petit frère ou la petite sœur des autres enfants des grands-parents qui habitent ensemble? Les repères sont mis à mal et les identifications rendues plus compliquées: un bond en avant dans la succession des générations.

Marco a 18 ans au moment de la naissance de sa fille Sylvia. D'une précédente compagne, il était déjà père d'un autre enfant qu'il n'a jamais pu voir, la mère et sa famille faisant blocage et menace. Aujourd'hui, il se rattrape auprès de Sylvia dont il a obtenu la garde. À la demande du tribunal de la Jeunesse, dans le cadre d'un dossier au protectionnel, nous intervenons à domicile. Un accompagnement bien nécessaire au cours duquel nous avons remarqué que, très souvent, les pères s'investissent en fonction de la place qui leur est laissée, par les mères mais aussi par les intervenants et les services, qu'il s'agisse de l'hôpital, d'une crèche, de l'ONE, d'une maison d'accueil, etc.

Nous constatons, dans la pratique, que le désir d'enfant n'est pas l'apanage de la seule femme; les hommes, même s'ils sont moins visibles, existent et sont présents comme pères, non seulement dans la tête de la jeune maman, mais aussi dans la réalité. Les pères ne seraient-ils pas quelquefois mis de côté

par les intervenants et les lois sociales? Les pères sont diabolisés et on se plaint de leur absence alors que, dès qu'on leur demande quelque chose, ils se font un plaisir et un honneur d'y répondre positivement. Ainsi, nous avons appris à nous méfier des présupposés négatifs et des prédictions malheureuses.

Âgée de 14 ans, Joanne est fille unique. Adolescente, elle agit comme si elle était le symptôme d'un dysfonctionnement familial. Elle devient violente et infernale à la maison. Joanne est alors placée mais se retrouve enceinte au bout de trois mois. Exclue du foyer, nous l'aidons à retourner chez elle. Une famille à reconstruire autour de l'arrivée d'un bébé. Une fois les malaises et les non-dits dévoilés, s'installe une véritable cohabitation fructueuse. De son côté, le père du bébé, âgé de 17 ans, qui vit aussi chez ses propres parents, assume sa fille chaque week-end... une bébé parachute avec effet réconciliateur!

La traversée de l'adolescence, bébé dans les bras..., est-ce la fin de l'adolescence, sorte de saut psychique qui ferait dépasser les enjeux liés à cette période? A moins que ce ne soit une entrée précoce au pays des adultes? Mais pour certaines, n'est-ce pas postposer l'adolescence à plus tard?

Que tirer comme conclusions?

Il s'avère que la prévention reste primordiale, tant au niveau de ces jeunes parents qu'au niveau des adolescents, mais aussi pour pouvoir agir sur les causes structurelles de ce phénomène (pauvreté, décrochage scolaire...) afin que celui-ci n'augmente pas dans le futur.

L'âge de la mère n'a rien à voir avec ses qualités maternelles; les jeunes mamans ne sont ni meilleures, ni moins bonnes que d'autres mères plus âgées.

Le jeune âge de la mère n'est pas le critère de risque le plus défavorable. Nous savons, aujourd'hui, que c'est l'environnement social et familial qui compte le plus.

Pour ces jeunes, qui font le pari de donner la vie, le tout est maintenant de les aider à devenir responsables de ce défi et d'être disponibles pour qu'ils ne se retrouvent pas isolés.

1. Vous trouverez les informations concernant le Service TREMPLIN (Service d'Aide et d'Intervention Éducative), ainsi qu'à propos du colloque et de la plateforme sur le site www.tremplinsiaie.be



Le service Tremplin S.A.I.E.

Situé au cœur de Bruxelles, le service d'aide et d'intervention éducative TREMPLIN, agréé par l'Aide à la Jeunesse, travaille simultanément auprès de 16 familles.

- **Missions:** le service apporte une aide éducative au bénéfice des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie ou aux jeunes en logement autonome.
- **Mandat:** le service est mandaté pour 16 situations, par le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) ou par le Tribunal de la Jeunesse (TJ).
- **Spécificité:** le service est prévu et organisé pour l'accompagnement d'enfants dès la naissance et propose son aide aux mamans mineures.
- **Objectifs:** le service met tout en œuvre pour aider la famille et les personnes ressources du jeune afin de lui permettre de s'épanouir sereinement dans son milieu de vie ou en logement autonome.
www.tremplinsiaie.be

« Pour une école de l'égaliberté »

Que peut-on attendre d'un philosophe ? Des interrogations, des doutes, des apories - peu de réponses, je le crains, encore moins de solutions ... La philosophie, écrivait Michel Foucault, ce n'est pas « légitimer ce qu'on sait déjà », mais « *entreprendre de savoir comment et jusqu'où il serait possible de penser autrement* »¹.

Mais je suis également convaincu que, ainsi comprise, la philosophie n'est en fait rien d'autre qu'un exercice de *laïcité radicale* - si l'on entend par là plus (et autre chose) que la séparation de l'État et de l'Église : le refus de tout dogme, qu'il soit religieux, politique ou économique ; la critique de nos propres certitudes, la mise à l'épreuve de nos principes, non pour désespérer de nous-mêmes, mais, au contraire, pour garder intacte la puissance émancipatrice de toute pensée réellement libre.

C'est dans cette perspective que je voudrais réfléchir à l'actualité de nos idéaux de liberté et d'égalité. Quel sens ont-ils encore aujourd'hui ? Pourquoi et comment se battre pour eux dans le cadre de l'école ? Cette actualité de nos idéaux de liberté et d'égalité, je voudrais l'interroger en tant que philosophe, mais aussi (puisque je suis un philosophe impur, qui s'est souvent aventuré hors des murs de l'Université) à partir de deux expériences « de terrain » que j'ai eu la chance de mener ces dernières années :

- à la direction du *Centre pour l'égalité des chances* de 2007 à

2013, j'ai été témoin privilégié de l'évolution de notre société en matière d'interculturalité, d'intégration, de discrimination et de racisme ;

- plus récemment, entre 2013 et 2014, à la demande du ministre de l'Économie de Wallonie, Jean-Claude Marcourt, j'ai réalisé un travail de prospective sur le redressement socio-économique de la Wallonie, intitulé « *Un Pacte pour la Wallonie* »².

Une dimension révolutionnaire

Or précisément, la question *interculturelle* d'une part, la question *socio-économique* d'autre part, sont les deux questions cruciales de l'école publique aujourd'hui. Et comme pour nous lancer un défi à nous-mêmes, j'ai choisi un titre volontairement offensif : « *pour une école de l'égaliberté* ».

« Égaliberté ». Ce mot-valise a été forgé par le philosophe français Étienne Balibar³. L'égaliberté, c'est, comme le mot l'indique, « l'égale liberté » : l'exigence inconditionnelle d'une égale liberté pour tous les humains en tant qu'ils sont tous

citoyens. Exigence littéralement révolutionnaire, que l'on trouve énoncée pour la première fois dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789.

Prenons la mesure de cette dimension révolutionnaire de l'égaliberté :

- la démocratie athénienne a certes inventé l'autonomie politique, le droit à la citoyenneté. Mais comme on sait, ce droit n'était pas universel : il excluait les étrangers, les femmes, les esclaves. L'égalité de droits (*isonomia*) était circonscrite au petit nombre (10%) des individus mâles, propriétaires et autochtones ;
- à Jérusalem, cinq siècles plus tard, Saint-Paul délivre au nom du Christ un message d'universalité et d'égalité de tous les êtres humains, par-delà leur appartenance à quelque classe, communauté, statut : « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un (= tous égaux) en Jésus-Christ.* » (*Épître aux Galates*, 3 ; 26-28). Mais c'est une égalité purement spirituelle, déconnectée



Étienne Balibar

de toute citoyenneté, puisqu'elle n'est effective que dans le corps mystique du Christ. Les inégalités terrestres, ainsi que toutes les formes temporelles de domination, sont, de ce fait, légitimées («*Rendez à César ...*») comme autant d'épreuves que l'homme doit endurer avant d'accéder au Royaume de Dieu.

Autrement dit, on a, d'un côté, une citoyenneté sans universalité (Athènes) et, de l'autre, une universalité sans citoyenneté (Jérusalem). La Déclaration de 1789, elle, conjoint les deux : elle fait de tous les humains, des citoyens égaux en droit et en liberté. La liberté est nécessairement égalité et inversement. Car si la liberté n'est pas égalité, si je suis libre d'être le maître d'autrui, alors lui n'est pas libre, et *ma* liberté est *pour lui* assujettissement (ce qui est contradictoire) ; inversement, qu'est-ce que l'égalité, sinon la négation de tout assujettissement, donc l'affirmation de la liberté, la «*libération de la liberté elle-même*»⁴ ?

Il est donc faux de dire (c'est notamment la thèse de Tocqueville) que égalité et liberté sont en proportion inverse, comme s'il fallait choisir entre des politiques plus égalitaires et des politiques plus libérales. L'observation historique montre le contraire : il n'y a pas d'exemples de restrictions des libertés sans inégalités sociales, ni

d'inégalités sans restrictions des libertés. En URSS, pays du Goulag et de la censure, les inégalités entre les apparatchiks et le peuple étaient gigantesques. Inversement, dans des pays comme les États-Unis ou la Chine, où les inégalités économiques sont criantes, le taux d'emprisonnement et le nombre d'exécutions à mort sont parmi les plus élevés. À *contrario*, les pays qui mènent les politiques sociales les plus fortes sont aussi les pays où les libertés publiques sont les mieux assurées.

Une école qui libère

Or c'est exactement ce principe d'égalité qui a guidé les fondateurs de la *Ligue de l'Enseignement* en 1864 : une école qui libère, c'est une école qui libère les enfants à la fois de l'emprise dogmatique de la religion et de la misère sociale. Ce ne sont pas deux combats juxtaposés : c'est le *même* combat. Et il faut même aller plus loin : non seulement l'instruction obligatoire et gratuite postule l'égalité des enfants entre eux, mais l'exigence de libre pensée (l'idée qu'il faut apprendre à l'élève à penser par lui-même) postule quelque chose d'encore plus révolutionnaire, qui est l'*égalité des intelligences*, jusqu'à l'égalité entre le maître et l'élève. Avant (disons) Rousseau et 1789, le rapport pédagogique entre maître et élève était un



rapport hiérarchique d'autorité, qui justifiait le magistère de l'Église sur l'éducation : le maître était aux élèves ce que le prêtre était au croyant, comme le père à ses enfants et le roi à ses sujets. Mais les Lumières introduisent une idée révolutionnaire : celle d'une *transmission* qui ne soit pas une *imposition* ; l'idée que l'élève est l'égal de son maître en intelligence, et que le travail du maître est de faire éprouver à ses élèves en quoi il est semblable à eux⁵.

Instruction/Éducation

Une telle égalité, toutefois, est une aporie - féconde, mais une *aporie*. Car comment transmettre sans imposer ? Cela consiste-t-il à donner à l'enfant les compétences dont il aura besoin pour s'orienter dans la vie en évitant toute inculcation idéologique, tout dressage politique ? Ou est-ce façonner sa personnalité, lui inculquer des valeurs pour en faire un citoyen responsable ? C'est tout le débat, interne à la laïcité même, entre

l'*instruction* (Condorcet), qui se conçoit comme transmission de *savoirs*, et l'*éducation* (Jules Ferry), qui se conçoit comme transmission de *valeurs*.

Il n'y a pas de solution théorique à ce dilemme. L'école publique, en France comme en Belgique, a toujours oscillé entre les deux modèles. Dès l'origine, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, l'école publique (jusqu'à l'École-Modèle d'Alexis Sluys) est travaillée par ses propres contradictions :

- tout en se dressant contre l'Église, l'école de la République intervenait sur les enfants au nom de principes tout aussi sacrés que ceux de l'Église. De même que le prêtre, aussi répugnant peut-il être personnellement, dès qu'il dit la messe, devient la figure de Dieu sur terre, de même l'instituteur, dès qu'il fait la classe, est l'incarnation de la République. Comme le prêtre qui dit au fidèle : « *priez, obéissez, et vous finirez par croire et être sauvé* », l'instituteur laïque dit à ses élèves : « *étudiez, obéissez, et vous finirez par être rationnels, autonomes* »⁶ ;

- quant à l'instruction obligatoire, on sait qu'elle se limitait à l'école primaire, et que le secondaire (pour ne rien dire de l'Université) était réservé aux élites - et aux élites masculines qui plus est. L'école de Jules Ferry était en réalité appariée au fonctionnement du capitalisme et aux intérêts de la bourgeoisie de son époque.

Voilà qui n'enlève rien à la grandeur de l'œuvre de Jules Ferry, ni de la *Ligue de l'Ensei-*

gnement. Mais cela indique qu'il n'y a pas une bonne nature, une essence de l'école publique, encore moins un « Âge d'Or » où tourner nos regards nostalgiques. L'école publique est (et a toujours été) en conflit avec elle-même ; elle ne doit donc pas seulement combattre des adversaires extérieurs (l'Église ou le Capital), mais elle doit aussi affronter ses propres apories. Gommer ces contradictions, c'est déconnecter l'école (publique) du principe d'égalité.

Trois discours

Or c'est précisément ce que l'on observe dans les débats actuels autour de l'école. Si j'ai intitulé ma conférence « Pour une école de l'égalité », c'est aussi pour manifester mon désaccord avec la plupart des discours qui sont tenus aujourd'hui sur l'école. Quels sont ces discours ? Schématiquement, il y en a trois :

1. le discours sur l'école qui domine le milieu de l'enseignement lui-même, c'est ce qu'on appelle (un peu méchamment) le « pédagogisme », dont le théoricien le plus connu dans le champ francophone est Philippe Meirieu. Ce discours dit en substance : il faut mettre l'élève au centre du système scolaire, plutôt que l'enseignant. Cette pédagogie centrée sur l'enfant est née dans les années 1970 de la critique de l'école comme lieu de reproduction des inégalités⁷. Pour intégrer les enfants des classes populaires, l'institution scolaire doit s'adapter à eux, partir de leurs

“ Mais les Lumières introduisent une idée révolutionnaire : l'idée que l'élève est l'égal de son maître en intelligence, et que le travail du maître est de faire éprouver à ses élèves en quoi il est semblable à eux. ”

attentes, de leur vécu, en éliminant tous les marqueurs d'élitisme et de distinction (toujours au sens de Bourdieu). Dans le conflit « instruction » versus « éducation », le pédagogisme est résolument du côté de l'éducation : sa fonction d'intégration sociale prime sur celle de transmission des savoirs.

Ce discours pédagogue, ultra-dominant dans le milieu enseignant, est aujourd'hui attaqué de toutes parts, en même temps que les pratiques éducatives qu'il a inspirées. La virulence (voire la violence) des discours critiques contre le pédagogisme témoigne de l'état de crise dans lequel se trouve l'école. Quelles sont ces critiques ? On peut en distinguer deux, à la fois opposées mais convergentes :

2. un certain discours « républicain » (appelé aussi « disciplinariste ») dénonce le nivellement par le bas et l'individualisme auxquels aurait conduit le pédagogisme, également accusé d'avoir introduit le consumérisme et le relativisme culturel à l'école. Ce discours « républicain » (qui englobe aussi bien des nostalgiques de l'école de Jules Ferry⁸, que des intellectuels atterrés par l'effondrement des disciplines littéraires⁹, ou encore des trotskistes critiques du néolibéralisme¹⁰), veut remettre l'enseignant au centre de l'institution scolaire, réhabiliter l'autorité du « maître », de l'« instituteur » en tant qu'il est l'intercesseur entre l'élève et des formes symboliques qui, autrement, lui resteraient inaccessibles. L'école doit donc rester (ou redevenir) un espace sanctuarisé où le savoir ne doit pas être instrumentalisé ni relativisé, mais préservé dans sa nature en quelque sorte transcendante et, partant, critique par rapport à la société et aux médias.
3. C'est un tout autre discours que l'on entend dans les milieux économiques, qui déplorent que l'école soit peu adaptée à la nouvelle économie de l'innovation et à la globalisation. Lors de mes entretiens dans le cadre du « Pacte pour la Wallonie », la plupart des chefs d'entreprises (relayés par certains syndicalistes) ont dénoncé le



Édouard Delruelle

déficit d'ingénieurs et de techniciens, la méconnaissance des langues et des nouvelles technologies, mais ils ont surtout insisté sur les *soft skills* (sens de l'effort, investissement de soi, flexibilité, inventivité), sans lesquels ils ne peuvent optimiser les compétences et hiérarchiser les profils.

La barbarisation de la société

Comme on le voit, les critiques du pédagogisme sont symétriquement opposées : les républicains reprochent à l'école de se diluer dans le néolibéralisme, et voudraient qu'elle retrouve son autonomie ; tandis que les entreprises déplorent au contraire son isolement, et la voudraient davantage immergée dans le monde réel. Mais dans le fond, il y a convergence des deux discours sur un point : la critique (implicite ou explicite) de l'égalitarisme. L'école devrait assumer, en fin de compte, sa nature hiérarchisante et élitaire - même si les critères de « l'excellence » sont diamétralement opposés.

Le pédagogisme est donc pris entre deux feux. Mais le plus étonnant, c'est que lui-même a aujourd'hui tendance à abandon-

“ L'école se trouve aujourd'hui coincée entre deux problèmes majeurs : les inégalités économiques et les tensions identitaires. ”



ner l'objectif de l'égalité. Le discours d'un Philippe Meirieu s'est infléchi ces dernières années. Face à l'exclusion ou la « désaffiliation » (Robert Castel) d'un nombre toujours croissant d'élèves, face à la dégradation du milieu scolaire, Meirieu diagnostique que le problème de l'école aujourd'hui, c'est ce qu'il appelle la « guerre civile »¹¹. L'école serait en proie à une violence diffuse, généralisée, qui se manifesterait de multiples manières : agressions, harcèlements, incivilités, mais aussi absentéisme, illettrisme, désœuvrement ; racisme, communautarisme, tensions identitaires. De nombreux jeunes seraient des « néo-barbares »¹² en voie de « déshumanisation », si bien que l'urgence pour l'école aujourd'hui, ce ne serait même plus de lutter contre les inégalités, mais contre la barbarisation de la société : « éviter la violence », « assurer la survie de la démocratie ». L'objectif ne serait plus la justice sociale, mais d'apprendre le « vivre-ensemble », de « permettre aux futurs citoyens de se parler ». Même la pédagogie progressiste est en train de renoncer à l'école de l'égalité...

Comment en est-on arrivés là ? Comment

en est-on arrivés à ce que, selon les résultats PISA (bien connus de tous), l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles soit - à ce point *inefficace* (nous sommes sous la moyenne de l'OCDE ; un élève de 15 ans accuse un retard d'un an par rapport à son condisciple flamand) ; - et parmi les plus *inégaux* de l'OCDE : nos bons élèves (massivement issus des milieux socio-culturels favorisés) sont meilleurs que la moyenne des Coréens, mais les moins bons (issus des milieux défavorisés, souvent d'origine immigrée) sont plus mauvais que la moyenne des Mexicains ?

La responsabilité de ces résultats catastrophiques, eu égard aux moyens investis par la collectivité (le problème, on le sait, n'est pas budgétaire) n'incombe pas à l'école elle-même, mais plutôt à la façon dont l'école reproduit et amplifie les évolutions de la société tout entière.

Inégalités et identités

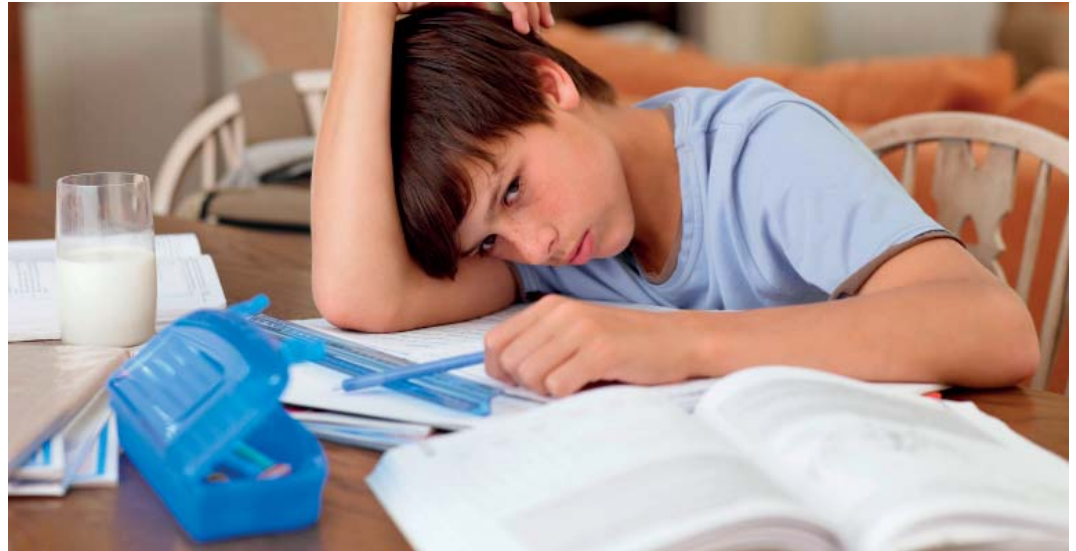
C'est pourquoi il faut bien comprendre le lien mécanique entre les deux phénomènes majeurs auxquels nous sommes confrontés :

les *inégalités* et les *identités*. Mon hypothèse est la suivante : plus une société, sur le plan matériel, parvient à assurer la cohésion sociale en son sein, en resserrant les écarts entre les classes et les groupes, moins l'individu aura besoin, sur le plan *symbolique*, de référents identitaires de type nationaliste ou communautaire. À l'inverse, moins une société forme un monde commun, car désagrégée par la concurrence et les inégalités, et plus l'individu aura tendance, pour se constituer un « monde » sur le plan symbolique, à se tourner vers des identifications compensatoires.

C'est ce que montre l'histoire récente. Pendant les « Trente Glorieuses », on a vu la promotion du collectif dans l'ordre matériel (sécurisation de l'existence, réduction tendancielle des inégalités), mais aussi, de façon complémentaire, la montée de l'individualisme dans l'ordre symbolique (libération sexuelle, déclin du nationalisme et des religions, reflux - partiel - du racisme). À partir des années 1980, l'offensive néolibérale inverse la dynamique : dans les rapports matériels, c'est l'individualisme qui prime, avec la mise en concurrence des travailleurs et le démantèlement de l'État social ; ce qui crée chez les individus une demande compulsive d'identité - national-populisme chez les « autochtones », communautarisme chez les « allochtones ».

Depuis les années 1980, on est ainsi passé, pour reprendre les termes du sociologue François Dubet, d'un modèle de « l'égalité des places » (disons : l'État-Providence) à un modèle de « l'égalité des chances » (disons : l'État social actif)¹³. Dans le modèle de l'égalité des places, chacun était assuré d'avoir une place (c'est-à-dire un emploi) dans la société, en même temps que l'écart entre les places tendait à diminuer (sans toutefois disparaître). L'école était alors relativement adéquate à ce modèle : elle permettait à un ouvrier d'aller à l'école primaire, à son fils de fréquenter le secondaire et de devenir employé, et à son petit-fils d'aller à l'université et de devenir cadre. Comme sur un escalator, tout le monde reste sur sa marche, mais tout le monde monte. Les moins favorisés ont alors le sentiment qu'en dépit de la dureté de leur existence, « demain sera meilleur », « nos enfants vivront mieux que nous » ...

Le modèle de l'égalité des chances, qui est aujourd'hui le modèle dominant, accepte, quant à lui, le principe de la compétition pour les meilleures places, mais postule qu'elle doit être équitable¹⁴. Modèle qui énonce également que les systèmes



sociaux, comme les écosystèmes, sont d'autant plus performants qu'ils sont diversifiés. S'il y a 50% de femmes, 10% de Noirs, 15% de Musulmans et 8% d'homosexuels (par hypothèse) dans la population, on doit retrouver les mêmes proportions à l'Université, au Parlement et dans les CA des grandes entreprises. Mais cette promotion de la diversité de sexe, de culture, de religion, etc., sert en fait une logique néo-darwinienne de sélection des plus performants. La projection dans l'avenir s'est alors inversée : un des traits culturels majeurs de la société européenne d'aujourd'hui, c'est le sentiment que nos enfants vivront *moins bien que nous*. Pour le milieu scolaire, cette projection négative dans l'avenir est évidemment très lourde de conséquences ...

On est ainsi passé de la représentation de la société en termes d'*inégalités* et de *classes* à une représentation en termes de *discriminations* et d'*identités*. Conséquence : à partir des années 1990, la question de la justice sociale cède le pas à celle de l'interculturalité - le foulard islamique devenant un véritable abcès de fixation. Du *Commissariat Royal aux immigrés* de 1989-1993 à la *Commission du dialogue in-*

terculturel (2004-2005), puis aux *Assises de l'Interculturalité* (2009-2010), les pouvoirs publics vont eux-mêmes aggraver cette surculturalisation de problèmes qui, à la base, sont des problèmes de dynamiques sociales globales.

C'est ainsi que l'école se trouve aujourd'hui coincée entre deux problèmes majeurs (mais, je répète, liés) : les *inégalités économiques* et les *tensions identitaires*. Et pour l'école publique, le problème est redoublé, car cette spirale négative finit par saper ses principes (d'égalité et de neutralité) de l'intérieur - comme si ceux-ci étaient, non pas simplement impuissants face aux inégalités et aux identitarismes, mais complices, pris au piège de ces derniers.

L'égalité prise au piège des inégalités ?

Dans leur immense majorité, les enseignants traitent de façon égale tous les élèves. Leur impartialité est réelle et sincère. Mais précisément, c'est *parce que* les enseignants traitent de façon égale leurs élèves dans les classes (conçues comme une sorte d'espace formel, euclidien), que les différences socio-culturelles, importées du milieu familial, peuvent se transformer en inéga-

lités scolaires. Et l'opérateur qui va transformer l'égalité de traitement du professeur en machine à hiérarchiser et à exclure, c'est, on le sait, l'échec scolaire - dont je rappelle que nous sommes, en Fédération Wallonie-Bruxelles, les « champions du monde » (46% des élèves de 15 ans ont redoublé au moins une fois, contre 26% en Flandre, 3% en Grande-Bretagne ou en Finlande). Le phénomène de l'échec scolaire est si massif qu'on ne peut pas dire qu'il s'agit d'un ratage, d'une lacune de l'institution - à laquelle on pourrait remédier en y mettant plus de détermination et/ou de bienveillance. Osons dire que l'échec scolaire est *fonctionnel* : il sert de triage social des populations périphériques vers des filières dites de relégation ou vers l'enseignement spécial (où les enfants issus de milieux immigrés et/ou défavorisés, on le sait, sont surreprésentés). Aucun enseignant, aucun directeur d'école n'est « responsable » de cette logique, qui est systématique et indissociable d'une mécanique centrifuge globale qui rejette, de plus en plus, à la périphérie de la périphérie de notre société, des populations en quelque sorte surnuméraires, superflues, dont le stade ultime de traitement est l'enfermement (IPPJ, EDS, prison). Entre l'assis-

tancier et le pénitentiel, entre l'école et la prison, il n'y a plus, pour ceux que Meirieu appelle les «néo-barbares», qu'un continuum qui est celui d'une déchetterie sociale.

Ce qui serait inacceptable (mais n'est-ce pas ce qui se profile ?), c'est que l'école publique soit assignée à cette fonction de déchetterie, tandis que l'école dite «libre» se réserverait l'éducation des populations centrales.

La neutralité prise au piège des identitarismes ?

La neutralité est l'assurance d'un traitement égal de toutes les convictions. Mais de deux choses l'une : soit l'école publique opte pour la neutralité *inclusive* (selon la logique qui prévaut pour les cours dits «philosophiques»), et elle prend le risque de laisser se développer le prosélytisme et le communautarisme ; soit elle opte pour la neutralité *exclusive*, donc l'interdiction de l'expression des convictions, mais elle prend alors un autre risque, celui de ne viser en fait qu'une seule communauté - la communauté immigrée musulmane. Quand j'étais directeur du *Centre pour l'égalité des chances*, j'ai répété que le Législateur devait prendre ses responsabilités (comme il l'avait fait en France en 2004), et qu'une interdiction raisonnée des signes convictionnels à l'école n'était pas de la discrimination - à condition qu'une telle interdiction vise *tous* les signes, religieux ou politiques, ostentatoires ou discrets. Sans espoir d'être entendu, je le redis : il vaut mieux un cadre législatif imparfait mais clair que la situation actuelle, qui est une porte ouverte à l'arbitraire et aux frustrations.

Ce qu'il nous faut bien garder à l'esprit, c'est que la laïcité ne peut pas combattre certaines formes de l'islam aujourd'hui, comme elle combattait jadis l'Église catholique. Hier, s'attaquer à l'Église, c'était s'en prendre à une institution hégémonique, liée aux pouvoirs politiques et financiers. Aujourd'hui, ici en Belgique, s'en prendre aux populations musulmanes, c'est s'attaquer à des populations minorisées et prolétarisées. Les problèmes dits «interculturels», dont les médias nous rebattent les oreilles, n'ont d'ailleurs pas de rapport *direct* avec la religion. Quels sont-ils ? Foulard ; refus de servir sous l'autorité d'une femme ; mariages arrangés ; horaires différenciés dans les piscines ; tests de virginité et réfections d'hymen ; crimes «d'honneur» ; sexisme et homophobie, etc. : soit *tous* les problèmes qui ne sont pas imputables à l'islam comme tels, mais à la persistance du «patriarcat», c'est-à-dire d'une

organisation de la sociabilité primaire fondée sur la domination masculine et l'hétéro-normativité. Pas de caricature, toutefois : «notre» société majoritaire n'a toujours pas réalisé l'égalité femme/homme (qu'on songe à l'écart salarial persistant), ni vaincu l'homophobie. Il n'en demeure pas moins que la forme la plus concrète de repli identitaire aujourd'hui, dans ces diasporas, c'est la reconstruction, par les jeunes générations elles-mêmes, de modes de parenté et de sociabilité patriarcaux. Là est le vrai problème. Et tout est lié : si le patriarcat se maintient dans nos mégapoles, c'est aussi parce que, pour les familles rejetées dans la périphérie de la périphérie sociale, une façon de compenser le chômage et la précarité, c'est de perpétuer des mécanismes de solidarité propres aux familles élargies.

Nous ne voulons pas d'une école publique coincée entre *déchetterie sociale* et *ghettos culturels*. Nous ne voulons pas d'une école publique dont on instrumentalise les idéaux d'égalité et de liberté pour laisser croître les inégalités et les identitarismes.

La pauvreté des enfants

Ce combat, c'est d'abord un choix de société. Dans son édition du 6 octobre 2014, le journal *Le Soir* titrait : «*Mixité sociale à l'école : l'échec*» (faisant pour la énième fois le procès du décret Inscription). Or, le problème de la mixité sociale, avant d'être celui des écoles, est celui des *territoires* où elles se trouvent. À Saint-Josse, 90% des élèves sont identifiés «ISEF» («indice socio-économique faible»), contre... 1,3% à Watermael-Boisfort ! Dans mon «*Pacte pour la Wallonie*», j'identifie la pauvreté des enfants comme le principal risque social à venir pour la Wallonie (où 25% des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté), mais aussi pour Bruxelles (où les chiffres montent au-delà de 35% - contre 10% pour la Flandre). On ne peut évidemment attendre de l'école seule qu'elle résolve ce problème (qui est une vraie bombe sociale à retardement), qui suppose une politique intégrée croisant politique *éducative*, politique de *l'emploi* et politique de la *famille*.

Mais qu'est-ce que l'école publique peut faire elle-même pour être fidèle à ses principes ? Dans les quelques lignes qui me restent, je voudrais poser quelques balises qui montrent que nos idéaux de liberté, d'égalité, de laïcité sont plus que jamais d'actualité.

Première balise, au sujet de la mission fondamentale de l'école. Dans la querelle

qui oppose les tenants de l'instruction à ceux de l'éducation, je suis résolument du côté de l'*instruction publique* (du côté de Condorcet). La fonction première de l'école, c'est de transmettre des savoirs. Il me paraît hautement problématique, du point de vue d'une laïcité radicale, d'assigner à l'école la fonction d'inculquer des valeurs morales, c'est-à-dire d'être un lieu de production d'identité politique ou idéologique. Car précisément, quand cette fonction moralisatrice et normalisatrice prend le dessus, quand l'école cherche à produire et à évaluer des types de comportement, elle le fait toujours au détriment des savoirs, des matières. C'est ce que l'on voit aujourd'hui : les savoirs transmis se trouvent réduits à une sorte de viatique minimal, dont l'étendue diminue toujours plus face au constat que même ce minimum n'arrive pas à être assimilé. La complexité des savoirs est, de ce fait, évacuée¹⁵.

Réhabiliter les savoirs

Sans doute faut-il remettre au centre de l'institution scolaire non pas l'élève, non pas l'enseignant, non pas l'entreprise, mais la matière, le savoir (sous toutes ses formes : linguistiques, culturelles, technologiques)¹⁶. La dévalorisation du cours de français, comme de la maîtrise de l'écrit en général, sont une vraie catastrophe.

Réhabiliter les savoirs entraîne des conséquences pratiques que je n'ai pas le temps de développer :

- apprendre réellement une matière, une technique, requiert du temps ; or ce temps n'est pas le même d'un enfant à

l'autre. L'évaluation uniforme (tel jour, à telle heure, chronomètre en main) n'a pas de sens. Il faudrait idéalement laisser chaque élève apprendre selon son rythme propre, le laisser refaire le parcours et les exercices autant de fois que nécessaire, comme dans le contexte artisanal, dans le compagnonnage. Là résiderait une véritable égalité. L'école devrait retrouver son sens premier, étymologique : *skolè*, en grec, c'est le loisir, le temps perdu, et même la paresse (un *topos skoladzôn*, est un lieu vide, un terrain vague, une friche). L'école comme lieu d'errance, d'erreur, de tâtonnement ... ;

- apprendre quelque chose ne se fait pas sans une certaine jubilation. Le « gai savoir », dit Nietzsche. En latin, *savoir* et *savoir* ont la même étymologie. Or on s'ennuie à l'école - fort logiquement, puisque l'objectif de normalisation (s'intégrer, être conforme, éviter la violence, apprendre à vivre-ensemble, etc.) prime sur l'objectif de transmission des savoirs.

Enseigner la philosophie

Deuxième balise : la fonction d'éducation, former des « citoyens responsables ». Dans la perspective d'une laïcité radicale, un citoyen responsable n'est rien d'autre qu'un être capable de penser par lui-même. L'instruction transmet des savoirs ; l'éducation forme à un certain rapport à ces savoirs - un rapport critique, réfléchi, qui permet à chacun de distinguer une simple opinion personnelle d'un énoncé à portée universelle, une croyance d'une théorie scientifique, etc.

C'est pourquoi, autant je me réjouis de la future réforme des cours dits « philosophiques », autant je suis un peu consterné de lire dans la DPC que le but du futur cours de citoyenneté sera « l'apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'homme, des valeurs du vivre ensemble ». Comme si notre monde ne dégoulinait pas de valeurs, d'humanisme, de bons sentiments ... Je voudrais plaider pour que, dans les cours philosophiques, on fasse ce que l'on n'a jamais fait jusqu'à présent : de la philosophie ! Or, la philosophie n'enseigne pas des valeurs, mais un certain rapport critique aux valeurs. Kant a écrit une *Critique de la raison pratique*, Nietzsche une *Généalogie de la morale*. La question qu'ils posent, c'est : d'où viennent les valeurs ? A quelles conditions sont-elles possibles ? Quelle est la valeur des valeurs ?

Si le but de toute éducation est un certain rapport critique aux savoirs et aux valeurs, alors l'un des grands enjeux pour la laïcité demain, ce n'est pas tant le règlement des questions interculturelles (le foulard, les accommodements raisonnables, etc.) que le problème du *relativisme*, ou plutôt du partage (de moins en moins assimilé par les élèves) entre ce qui est objectif et subjectif. La montée en puissance du créationnisme est inquiétante (et doit être combattue), mais on pourrait aussi évoquer le négationnisme ou le climato-scepticisme. Le problème de fond, ici, c'est celui du statut de l'objectivité et de l'exigence de vérité - qui suppose elle-même des vertus concrètes : la probité, l'humilité face au réel, le décentrement par rapport à ses croyances ... Que des élèves disent aujourd'hui à leurs professeurs : « vous croyez à la Shoah, mais moi je n'y crois pas, c'est mon droit » ou « Darwin avait son opinion, moi la mienne » est infiniment plus inquiétant, on en conviendra, que la question

“ Sans doute faut-il remettre au centre de l'institution scolaire non pas l'élève, non pas l'enseignant, non pas l'entreprise, mais la matière, le savoir. ”

de savoir s'il faut prévoir des repas hallal dans les cantines de l'école publique.

Initier à la vie de l'entreprise

Troisième balise : lors de mes entretiens dans le cadre du «*Pacte pour la Wallonie*», j'ai été frappé que tous mes interlocuteurs aient identifié l'école comme le problème, le défi majeur pour l'avenir de la Wallonie (mais cela vaut aussi bien pour Bruxelles). Pas de réindustrialisation, pas d'économie de l'innovation, m'ont répété mes interlocuteurs, sans institutions de recherche et d'enseignement de qualité. Le discours entrepreneurial sur l'école ne doit pas être rejeté quand il souligne nos handicaps : déficit d'ingénieurs et de techniciens ; monolinguisme ; formation continue insuffisante et inadéquate. Et quand le même discours plaide pour un rapprochement entre écoles et entreprises, je crois que la réponse adéquate est de prendre au mot les entrepreneurs et de leur dire : valorisons réellement les techniques, initiions les jeunes à la vie de l'entreprise, à tous les aspects de cette vie, y compris les questions d'organisation et donc de concertation - voire de contestation - sociales.

Quatrième et dernière balise : le mode de fonctionnement de notre système scolaire. Nous sommes très nombreux à être convaincus que la concurrence entre réseaux est une plaie de notre système. Elle crée une situation de «*marché scolaire*», qui aggrave les inégalités sociales et empêche toute rationalisation des ressources. Peut-on espérer qu'à défaut d'un grand service public unifié, les réseaux ne soient progressivement amenés à «*s'évaporer*» (pour parler comme un homme politique flamand bien connu) ? La déconsecration des écoles catholiques est une réalité¹⁷ ; mais ce qu'il faut viser avant tout, c'est un pilotage plus homogène de l'enseignement, dont la formule la plus opératoire, selon moi, est la régionalisation des pouvoirs *organiseurs*, la Fédération Wallonie-Bruxelles gardant la compétence comme pouvoir *régulateur*. Il ne s'agit pas de régionalisme dogmatique, mais de prendre acte du fait que la Région est devenue le centre de gravité de la Belgique fédérale.

Si j'ai voulu conclure sur ces questions d'organisation, c'est pour signifier que l'école de l'égalité n'est pas une utopie morale ; c'est une exigence *politique*. L'école de l'égalité, ce n'est pas une école idéale, mais, au contraire, une école qui ne cesse de se poser des questions sur elle-même. C'est ce que la *Ligue de l'Enseignement* fait depuis

150 ans : s'interroger sur l'école publique, la pousser à se transformer pour qu'elle reste fidèle à ses principes. La *Ligue*, dans sa mission de défense de l'école publique comme dans sa mission d'éducation permanente, maintient vivante ce que j'ai appelé la laïcité radicale : n'être assuré de rien, douter, expérimenter ; mais ne céder sur rien, revendiquer, résister.

La *Ligue* est elle-même une école d'égalité ... pour une école de l'égalité.

Conférence donnée lors de la séance académique du 150^e anniversaire de la fondation de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, le 8 octobre 2014 à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

1. Michel Foucault, *L'usage des plaisirs*, Gallimard, 1984, p.14.
2. Le texte est disponible sur mon site www.edouard-delruelle.be
3. Moins médiatisé que Comte-Sponville, Onfray ou Badiou, Etienne Balibar est sans doute le plus grand philosophe politique français contemporain, traduit dans plus de 15 langues, avec qui j'ai la chance de pouvoir collaborer régulièrement. Cf. plus particulièrement *La proposition de l'égalité*, PUF, 2010.
4. Etienne Balibar, *Proposition de l'égalité*, PUF, p.72.
5. C'est ici l'enseignant qui parle, et tous ceux qui enseignent ou ont enseigné comprennent ce que je veux dire : ce qui fait la grandeur du métier d'enseigner, ce n'est pas d'être celui qui sait face à celui qui ne sait pas, mais c'est de pouvoir annuler cette différence, de voir nos élèves faire l'expérience vivante qu'ils sont nos égaux, qu'ils sont progressivement capables de nous critiquer, de nous corriger, de nous dépasser - sans quoi, du reste, aucun progrès des connaissances ne serait possible.
6. Sur ce point, cf. Fr.Dubert, *Le déclin de l'institution*, Seuil, 2002.
7. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
8. Entre autres Philippe Nemo, *Pourquoi ont-ils tué Jules Ferry ? : La dérive de l'école sous la Ve République*, Grasset, 1991 ; Jean-Paul Brighelli, *La fabrique du crétin*, Gawsewitch, 2005 ;
9. Entre autres Denis Kambouchner, *Une école contre l'autre*, PUF, 2000 ; Jean-Pierre Le Goff, *La Barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, La Découverte, 1999 ;
10. Entre autres Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément et Guy Dreux, *La Nouvelle École capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011 ; Jean-Claude Michéa, *L'enseignement de l'ignorance*, Climats, 1999.

11. Ph.Meirieu et M.Guiraud, *L'école ou la guerre civile*, Plon, 1997.
12. Ibid, p.78.
13. François Dubet, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, 2010.
14. Bien qu'ayant codirigé durant 6 ans une institution publique appelée *Centre pour l'égalité des chances*, je ne me suis jamais reconnu dans cette dénomination, ni dans l'idéologie qui lui est sous-jacente.
15. Enseignant en 1^{er} BAC à l'Université, je vois très bien que les étudiants travaillent non pas pour apprendre, mais pour se conformer à une norme comportementale qui, pensent-ils, leur assurera une «*bonne note*». Le problème, pour l'étudiant, n'est pas : «*est-ce que j'ai compris mon cours de philo ?*», mais : «*comment est-ce que le prof veut que je me comporte ? Qu'est-ce que Delruelle veut que je lui dise ?*».
16. Sous cet angle, je partage nombre de propositions de l'APED («*Appel pour une école démocratique*») sur l'instruction polytechnique.
17. Un des effets palpables de cette déconsecration chez mes étudiants de 1^{re} BAC venant de l'enseignement catholique est leur inculture religieuse abyssale : ils sont pour la plupart incapables de m'expliquer la signification de l'Eucharistie, et certains ne savent pas faire la différence entre l'*Ancien* et le *Nouveau Testaments*. Mais faut-il vraiment s'en réjouir ?

En savoir plus...

Le texte original de la conférence est disponible sur le site de la Ligue : <http://ligue-enseignement.be/>.

Il est également accessible, ainsi que d'autres textes d'Édouard Delruelle sur l'école et sur d'autres sujets de société, sur le site www.edouard-delruelle.be,



Charleroi

Information sur les études supérieures

Préparation: Pascal Philippe et Isabelle Jacquemin

De nombreux professeurs et représentants des écoles supérieures et des universités, ainsi que des étudiants de ces écoles et universités vont rencontrer les élèves du secondaire.

Dialogue entre les intervenants et les élèves. Puis accueil plus individualisé des élèves du secondaire pour une information plus précise, par école et par type d'études.

INFOS

Date: mercredi 28 janvier 2015 de 15h à 19h à l'A.R. de Gilly, rue du Calvaire, 20 - 6060 Gilly

Prix: gratuit

Conférences à l'occasion du 150^e anniversaire de la LEEP

M. Jacques Périquet, conseiller pédagogique principal à la Ville de Charleroi: «Le concept éducatif, il y a 100 ans». L'évolution de l'enseignement dans la région de Charleroi, en particulier l'enseignement technique et professionnel; Mme Françoise Chatelain, inspectrice de français dans l'enseignement secondaire: «La place de la littérature française dans les programmes de l'enseignement secondaire en Belgique francophone». Ce thème a fait l'objet d'une thèse qui devrait être publiée.

INFOS

Date: mercredi 28 janvier 2015, à 19h30 à la Maison de la Laïcité de Charleroi, 31 rue de France.

Prix: gratuit

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81
Courriel: pascale.modolo@laicite.net

Hainaut Occidental

Atelier citoyen: «DéCoNotés»

Envie de communiquer par le chant? Rejoignez notre atelier chant conduit par notre animateur Patrick Joniaux avec humour et convivialité. Accessible à tout public adulte amateur et aux bénéficiaires du CPAS de Tournai

INFOS

Dates: les 20 novembre, 4 et 18 décembre 2014 de 13h30 à 15h30 au séminaire de Choiseul - Rue des Sœurs de Charité - 7500 Tournai

Prix: gratuit

Atelier citoyen: «DéCoNotés»

Envie de communiquer par l'écriture? Rejoignez notre atelier de création de chansons, issu de l'envie de la chorale «DéCoNotés» d'écrire des chansons, des textes, slams, etc. afin de nourrir leurs répertoires et spectacles. Tout le monde est le bienvenu avec ses différences de langues, ses difficultés à écrire, à dire.

Animatrice: Dorothée Fourez

INFOS

Dates: 4 décembre 2014 de 13h30 à 15h30 au séminaire de Choiseul - Rue des Sœurs de Charité - 7500 Tournai

Prix: gratuit

Formation: Œnologie

Découvrir le vin par une approche à l'œnologie au travers des différentes régions viticoles. Formations de 3 séances avec une partie informative (commentaires sur les producteurs, méthodes de culture et de vinification) et une partie dégustative agrémentée de pain, charcuterie et/ou fromage.

Thème abordé: La Touraine

INFOS

Dates: 2 décembre 2014 à 19h30 (+/- 3h) au 13, rue des Clairisses - 7500 Tournai

Prix: possibilité d'effectuer des remplacements à la séance au prix de 25 € - Inscription obligatoire

Stage informatique «Initiation pour l'utilisation d'un PC portable»

Vous possédez un PC portable récent avec Windows 7 ou 8? Venez apprendre à le connaître, à le dompter... à l'apprivoiser. Il deviendra pour vous un outil puissant et docile, un ami même!

Session de 14 séances: 1^{re} partie (10 séances: apprentissage) et 2^e partie (4 séances: perfectionnement exercices).

INFOS

Dates: 1^{re} partie: les 10, 12, 17, 19, 26 novembre, les 3, 8, 10, 15, 17 décembre 2014. 2^e partie: les 8, 12, 15, 22 janvier 2015 de 16h à 18h au 13, rue des Clairisses - 7500 Tournai

Prix: soit session complète: 120 € (clé USB fournie avec programmes accessoires gratuits et manuel de cours), soit 1^{re} partie (clé USB fournie avec programmes accessoires gratuits et manuel de cours): 100 € - 2^e partie: 40 €

Places limitées - Inscription obligatoire

Exposition citoyenne «À la découverte du quartier Cathédral(e)»

6^e exposition ouverte au grand public. Les photographes amateurs inscrits au module numérique animé par Fabienne Foucart proposeront des clichés, résultant d'échanges et d'interactions dans la vie du quartier, qui soulignent, outre sa vie propre, la richesse de son patrimoine mais aussi tout détail qui échappe à l'œil d'un public non averti et propice à susciter des questionnements.

INFOS

Date(s): du 17 janvier au 30 janvier 2015 inclus au 13, rue des Clairisses - 7500 Tournai

Prix: gratuit

Renseignements et inscriptions:

Section régionale de Tournai de la LEEP
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05
Courriel: leep.tournai@gmail.com
N° compte: BE48 0682 4217 9927

Mons

Lectures équitables

En collaboration avec le Centre culturel de Frameries, les magasins du Monde-Oxfam et le Bookshop Oxfam de Mons. Présentation de livres proposés à la vente dans le magasin de livres de seconde main, lecture à voix haute d'extraits choisis.

INFOS

Date: le 3 décembre 2014 à 19h à la Maison communale de la Mémoire et de la Création, Place d'Eugies, Chemin de l'Étang, 2, à 7080 Eugies

Prix: 2 livres en bon état

Lecture - échange: «Effroyables jardins» de Michel Quint - Extraits choisis

INFOS

Date: le mardi 9 décembre à 19h au «Salon des Lumières», rue du Miroir n° 23 - 7000 Mons

Prix: 18 euros (repas, animation - prix hors boissons)

Café citoyen : « Un travail à tout prix ? »

Une soirée pour débattre librement d'un sujet d'actualité. Une organisation en collaboration avec le Café Citoyen de Mons.

INFOS

Date : le jeudi 11 décembre à 19h à la Maison de Quartier « Les Bains Douches » - rue de Malplaquet, 12 - 7000 Mons

Prix : gratuit. Une collation vous est offerte, un petit bar sera ouvert.

Atelier d'écriture créatrice

Expérience personnelle de créativité par l'écriture.

INFOS

Date : le jeudi 18 décembre de 18 à 20h : « Mais que fait la police ? » à la Maison de Quartier « Les Bains Douches » - rue de Malplaquet n° 12 - 7000 Mons

Prix : 7 euros

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Mons Borinage centre
Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél / Fax : 065/31.90.14 -
Courriel : leepmonsbor@yahoo.fr

Namur

Ateliers d'anglais ou de néerlandais pour enfants de 4 à 12 ans

Tu as envie d'apprendre l'anglais en t'amusant ? Viens nous rejoindre une fois par semaine. Pas de devoirs, pas de leçons...

INFOS

Dates : les samedis matin à Jambes

Prix : 4€ par séance

Clubs de conversation pour adultes de plusieurs niveaux anglais, espagnol, néerlandais, italien, thaï, chinois...

Pour permettre à toute personne apprenant une langue étrangère, de la pratiquer avec un locuteur natif, à des prix démocratiques et à deux pas de chez soi !

INFOS

Dates : en soirée : à partir septembre 2014 à la LEEP de Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix : 10 séances de 1h : 60€

Ateliers de découverte de la langue et de la culture espagnoles (adultes)

N'ayez pas peur de vous lancer dans cette expérience. Dans un petit groupe, vous aurez l'occasion de découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère !

INFOS

Dates : les lundis en journée et soirée à la LEEP de Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix : 10 séances de 2h : 120€

Ateliers de découverte de la langue et de la culture anglaises (adultes)

Dans un petit groupe, vous aurez l'occasion de découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère !

INFOS

Dates : les jeudis en journée et soirée à la LEEP de Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix : 10 séances de 2h : 120€

Ateliers de découverte de la langue et de la culture italienne (adultes)

N'ayez pas peur de vous lancer dans cette expérience. Dans un petit groupe, vous aurez l'occasion de découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère !

INFOS

Dates : les jeudis en journée et soirée à la LEEP de Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix : 10 séances de 2h : 120€

Ateliers du mercredi après-midi à Wépion

Yoga, Taekwondo, psychomotricité, ateliers créatifs, dessin

Pour enfants de 3 à 12 ans

INFOS

Dates : d'octobre 2014 à juin 2015 de 13h30 à 16h30 au 30, rue Monin - 5100 Wépion

Prix : 3,5€ par activité d'une heure

Exposition « Regard croisés » Table ronde dès 13h30 avec intervenant

INFOS

Dates : le 8 décembre 2014 de 9 à 17h à l'asbl Sambre Alpha - Place de Moignelée, 3 à 5060 Sambreville

Animation citoyenne à partir de l'exposition

« Regard croisés »

Croisons nos regards et tissons ensemble une société plus juste et plus démocratique...

INFOS

Dates : Les 5/11-19/11 et 3/12 à l'asbl Sambre Alpha - Place de Moignelée, 3 à 5060 Sambreville

Forum aux Professions - édition 2015

Permettre aux élèves et aux jeunes demandeurs d'emploi de rencontrer plus de 220 professionnels pour leur parler de la réalité de leur métier dans un cadre convivial.

Focus sur la sensibilisation les métiers de la construction au féminin et métiers de l'informatique au féminin.

Nouveau : tests d'orientation professionnels et de connaissance de soi

INFOS

Date : le mercredi 7 janvier 2015 de 8h30 à 17h00 au Namur-Expo - Hall 2 - avenue Sergent Vriethoff à Namur

Prix : gratuit

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Namur
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. : 081/22.87.17
Gsm : 0475/62.57.79 - 0495/32.97.97
Courriel : ligueenseignement.namur@gmail.com
Site : ligue-enseinment-namur.be
N° compte : BE35 068 2119266 37

Appel aux sympathisants

Vous voulez nous aider dans la diffusion de nos programmes, dépliants et affiches sur votre lieu de travail ou de loisirs culturels ?

Nous sommes à la recherche de volontaires occasionnels. **N'hésitez pas à contacter le secteur formation.**

INFOS

Pour toute information :

➔ contactez-nous au 02/511 25 87 ou par mail à l'adresse formation@ligue-enseignement.be

la ligue

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl

Cahier des formations

automne - hiver 2014

Se former pour le non marchand et se développer personnellement



Mieux gérer les émotions...

...et devenir un agent apaisant dans son milieu professionnel

C'est la thématique de formation que Marianne Obozinski animera à la Ligue à partir du 4 décembre prochain. Marianne est kinésithérapeute, thérapeute du développement et enseignante de Yoga. Rencontre-éclair avec une formatrice qui s'est démarquée par des expériences innovantes au service du bien-être au travail.

Éduquer : Comment avez-vous eu l'idée de créer cette formation particulière ?

Marianne Obozinski : Pendant plus de vingt ans, quand j'animais les séminaires sur la « Gestion du stress » à la LEEP, j'étais toujours frustrée de ne pas consacrer le temps nécessaire à la gestion des émotions des participants. Ce sujet est essentiel, mais je ne pouvais que l'effleurer faute de temps.

Aussi, j'ai un jour proposé d'y consacrer une formation longue (7 jeudis de décembre à mai) pour avoir le temps de bien comprendre la dynamique des émotions et comment les apaiser, s'y entraîner afin qu'un réel changement intervienne chez chacun en fonction de ses difficultés individuelles. Nous commençons par une clarification pratique et également théorique. Les prises

de conscience par l'observation de nos habitudes mentales et de la souffrance engendrée par une charge émotionnelle trop importante, invitent chacun à faire le point sur la gestion de son monde intérieur. Le temps entre les journées aide à modifier certaines attitudes non créatives de bien-être. Le but est d'atteindre plus d'aisance et de fluidité dans l'expression verbale des émotions.

Éduquer : Le burn-out est un phénomène qui a pris une ampleur grandissante, comment l'expliqueriez-vous ?

M. O. : Notre capacité à stresser est un mécanisme d'adaptation salutaire. Mais quand une situation professionnelle stressante se prolonge trop dans le temps ou est répétitive, nous sommes en danger ! Le burn-out est un terme qui décrit



une surchauffe, une surtension qui amène à un état persistant d'épuisement physique, nerveux et mental. Le travailleur a souvent répondu par une hyperactivité, un sur-investissement pour compenser un sentiment d'échec. Il y a perte de sens dont le signal d'alarme pourrait être de penser « Il faut bien que je gagne ma vie ! ».

Dans la conjoncture actuelle de crise économique, la peur agit très négativement sur les travailleurs, qui tentent d'abord de tenir le coup le plus longtemps possible... En fait, agir pour prendre soin de soi de manière adéquate est une meilleure réponse à cette situation de souffrance.

La personne redevient « Sujet » et reprend sa vie en mains.

Éduquer : Quelles sont les émotions dont vous traitez dans la formation et comment les abordez-vous ?

M. O. : Nous observons les quatre émotions de base, d'abord pour les reconnaître,

les accepter et trouver le moyen de les exprimer sans danger pour soi et pour son entourage. Il s'agit de la colère, la peur, la tristesse et la joie. Ensuite, nous intégrons aussi l'étonnement et le dégoût et toutes les variations possibles de ces émotions essentielles dans des jeux d'improvisation. L'aspect du lâcher-prise quotidien est aussi très encouragé.

Éduquer : Quelles sont les techniques que vous utilisez dans cette formation ?

M. O. : J'ai bien sûr recours aux techniques de relaxation physique et mentale, de méditation active et de mise en situation improvisée pour accepter avec flexibilité le changement. Tout cela dans une atmosphère de confiance, d'échange authentique et de réflexion personnelle. L'observation sans jugement et l'acceptation de la réalité humaine entraînent la capacité de mise à distance. L'humour et la joie y trouvent leur juste place.

Éduquer : Comment peut-on transmettre ces acquis autour de soi, à quelles conditions ?

M. O. : C'est le changement de la personne, sa transformation intérieure, qui vont lui permettre d'être autrement dans son environnement familial et professionnel. Son rayonnement est plus léger et lumineux quand l'apaisement se réalise. Ceux qui me connaissent déjà, savent que je ne suis pas une formatrice « boîte à outils », mais plutôt « aventure de la conscience » !

Nouvelle approche pour mieux gérer les émotions. Devenir un agent apaisant dans son milieu professionnel

Les jeudis 4 décembre 2014, 8 et 29 janvier, 19 mars, 23 avril, 7 et 28 mai 2015.

La Roseraie - Chaussée d'Alsemberg, 1299 - 1180 Bruxelles.

Informations complètes et inscriptions sur www.ligue-enseignement.be

T. 02/511.25.87

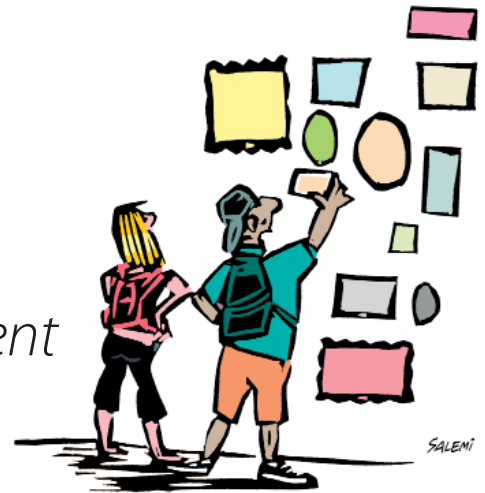


Samedi 29 novembre 2014

Colloque dans le cadre du 150^e anniversaire

*Les 150 ans de la Ligue de l'Enseignement
et les 55 ans du Pacte scolaire*

(en collaboration avec la Pensée et les Hommes, asbl)



Programme

- 9h00:** Mot d'accueil des Autorités académiques.
Panel de la matinée sous la présidence d'Hervé HASQUIN (Secrétaire Perpétuel de l'Académie - Ancien Recteur de l'ULB- Ancien Président du C.A. de l'ULB)
- 9h20:** Anne VAN HAECHT (Professeur à l'ULB)
« Genèse du pacte de 1958 »
- 10h00:** Mathias EL BERHOUMI (Professeur invité à l'Université St Louis et à l'ICHEC)
« La dualité école libre/école officielle. Quelle évolution depuis 150 ans ? »
- 10h45:** Pause café
- 10h55:** Jacky GORIS (Directeur Général du groupe d'écoles néerlandophones de Bruxelles, Président des Directeurs généraux de la Communauté flamande)
« L'enseignement de la Communauté flamande entre tradition et modernisation »
- 11h35:** Robert DESCHAMPS (Professeur émérite à l'Université de Namur)
« Un enseignement plus performant en Communauté française : nous le pouvons si nous le voulons »
- 12h05:** Débat - Questions - Réponses
- 12h45:** Lunch
- 13h45:** Panel de l'après-midi sous la présidence de Henri BARTHOLOMEEUSEN (Avocat, Président du Centre d'Action Laïque CAL)
- 13h50:** Marc UYTENDAELE (Professeur à l'ULB)
« La morale non confessionnelle. Une autre religion »
- 14h30:** Patrick LOOBUYCK (Professeur à l'Université d'Anvers)
« Au-delà du pacte scolaire. Plaidoyer pour un enseignement général sur la religion, l'éthique, la citoyenneté et la philosophie pour tous »
- 15h10:** José-Luis WOLFS (Professeur à l'ULB)
« Le principe de l'autonomie de la science à l'égard des croyances est-il acquis à la fin de l'enseignement secondaire ? (résultats d'enquêtes et pistes de réflexion) »
- 16h00:** Débat - Questions- Réponses
- 16h30:** Vin d'honneur

INFOS PRATIQUES

- Lieu:** ULB - Auditoire Dupréel, Bâtiment S - 1^{er} étage - 44, avenue étage - 1050 Bruxelles.
- Date:** 29 novembre 2014
- Accueil:** 8H30
- Horaire:** ouverture des travaux à 9H.
- Prix:** 15€ (sans les Actes) 25€ (avec les Actes), boisson et sandwich du midi inclus.
Le montant de l'inscription est à verser au compte de la Pensée et les Hommes, asbl au plus tard le 26/11/2014
Iban: BE46 0000 0476 6336
Code Bic: BPO TBE B1 avec la mention: Colloque Pacte scolaire

Un enseignement porteur de valeurs

Il me revient de tracer 150 ans d'histoire en un laps de temps mesuré et balisé.

Gageure ? Nous verrons. Alors allons-y !

«Aucune question sans doute n'illustre mieux l'importance, dans la vie politique belge, des controverses idéologiques, ni ne met davantage en évidence le poids du passé que celle qui, depuis près de deux siècles, rebondit de gouvernement en gouvernement à propos de l'école. On peut admirer dans cette permanence la fidélité aux principes, ou regretter que les querelles du passé continuent à hypothéquer les solutions de l'avenir. Il faut bien constater que, en Belgique comme en France du reste, tout ce qui touche à l'école demeure affecté d'un fort coefficient passionnel.» Ce texte de Jacques LORY, professeur à l'Université de Louvain et auteur d'une thèse remarquable «*Libéralisme et Instruction primaire 1842-1879*» datant de 1979, dont cet extrait est issu, montre, même s'il doit être nuancé aujourd'hui dans une Belgique régionalisée et communautarisée, à quel point l'enseignement a toujours occupé une place importante dans les préoccupations politiques.

À cet égard, le XIX^e siècle a été le théâtre, en Belgique, d'une lutte féroce dans ce que l'on a appelé la première guerre scolaire, puisque vous savez qu'il y en a eu une deuxième au mitan du XX^e siècle qui s'est terminée par le célèbre «Pacte scolaire» de 1958.

1864 ! Il y a 150 ans...

Napoléon III règne en France et Victoria en Grande-Bretagne. La Croix-Rouge est fondée à Genève, la guerre de Sécession fait rage aux États-Unis, Maximilien d'Autriche devient empereur du Mexique. Jules Verne publie «*Le Voyage au centre de la terre*», Fustel de Coulanges, «*La Cité antique*», Tolstoï «*Guerre et Paix*», Jacques Offenbach crée «*La Belle Hélène*», et, en sciences les premiers spectres d'une comète et la nature gazeuse de certaines nébuleuses sont établis. La Tour Eiffel ne domine pas encore Paris, l'Allemagne et l'Italie sont en voie d'unification; le pape est Pie IX: autoritaire, c'est sous son pontificat que naquit la notion d'infaillibilité, mais aussi le mouvement qualifié d'ultramontanisme qui jouera un grand rôle dans la question scolaire en Belgique.

Dans notre pays, le gouvernement est, depuis 1857, libéral, dirigé par Charles Rogier et Walthère Frère-Orban. Il le sera jusqu'en 1870. À Bruxelles, berceau de la Ligue, le 3 octobre, Isabelle Gatti de Gamond crée le Cours d'Éducation pour jeunes filles avec l'aide de la Ville de Bruxelles et d'Henri Bergé, l'un des fondateurs de la Ligue; elle sera suivie par Léonie de Waha à Liège et Henriette Dachsbeck

à Bruxelles; l'enseignement n'est pas obligatoire et l'instruction primaire, comme on disait à l'époque, est régi par la loi de 1842, «le testament de l'Unionisme» comme l'appela Eugène Goblet d'Alviella.

Et la vie, comment est-elle ? Voici quelques éléments simples pour se mettre dans l'ambiance: l'automobile n'existe pas, le téléphone non plus, le tramway, même hippomobile, n'apparaîtra dans les rues de Bruxelles qu'en 1869. Le chemin de fer, lui, est en service depuis 1835. À Bruxelles, la Senne est à ciel ouvert et ne sera voûtée que suite à l'épidémie de choléra qui, en 1866, tuera 3 469 personnes sur une population de 189 337 habitants. L'électricité en est à ses balbutiements et l'on s'éclaire au gaz (le célèbre manchon dans «*Le mariage de Melle Beulemans...*»!). Le cinéma n'existe pas encore...

L'instruction, c'est la liberté

Le 26 décembre 1864, soit 34 ans après l'indépendance de la Belgique, en l'Hôtel du Grand Miroir à Bruxelles, le jeune Charles Buls, alors âgé de 27 ans, lançait l'appel qui créait la Ligue de l'Enseignement.

Voici ce qu'il déclarait dans son discours:

«*La ligue inscrira en tête de son programme l'étude et la discussion*

“ Si la lutte qu’entreprit la Ligue, qui se voulait et se veut encore apolitique, fut inévitablement politique, les buts poursuivis furent avant tout pédagogiques et sociaux. ”

permanente de tout ce qui se rattache à l’instruction et à l’éducation ; par là elle occupera sans cesse le pays de ces questions vitales, elle lui en fera comprendre l’importance et préparera au corps législatif et au corps enseignant des solutions étudiées.»

Il affirma avec énergie qu’il fallait organiser l’enseignement de manière à rendre possible à tous les citoyens, hommes et femmes, je cite, « d’atteindre aux sources vivifiantes de la science ; l’instruction, c’est la liberté ! »

Il sera aidé en cela par celui qui deviendra l’une des personnalités les plus fortes de la Ligue : Pierre Tempels qui, en 1865, publiera son remarquable ouvrage « *L’Instruction du Peuple* », titre qui est, à lui seul, une promesse, et qui se révélera la source de la pensée d’un enseignement nouveau.

Les motivations

150 ans !

De ces 150 ans d’histoire, je m’attarderai sur ce qui motiva la création de la Ligue et ses combats.

Que voulait celui qui allait devenir, notamment, l’un des plus fameux bourgmestres de Bruxelles ?

Quelle énergie l’animait ainsi que ceux qui allaient fonder, avec lui, cette institution dont nous célébrons aujourd’hui le siècle et demi ?

Rien moins que complètement bouleverser l’enseignement public sclérosé de l’époque, tant dans ses structures que dans sa pédagogie, lui qui fonctionnait sous la loi scolaire de 1842 pour l’enseignement primaire, et victime d’une interprétation abusive de cette loi en soumettant tout l’enseignement à la vigilance sectaire des inspecteurs religieux et donc de l’Église. L’effort de la Ligue porta d’ailleurs essentiellement sur l’enseignement primaire et l’enseignement normal, l’analphabétisme étant effrayant dans les classes populaires, et c’est dans ce domaine que les innovations pédagogiques les plus fameuses que la Belgique ait comptées furent lancées : aujourd’hui encore elles imprègnent notre enseignement.

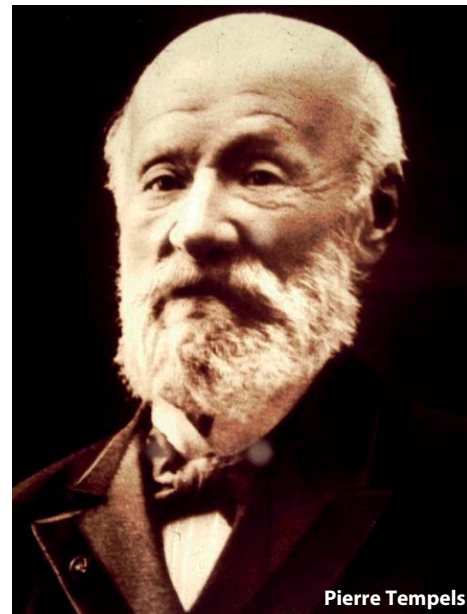
Car si la lutte qu’entreprit la Ligue, qui se voulait et se veut encore apolitique, fut iné-

vitement politique (il n’y avait pas moyen de faire autrement), les buts poursuivis furent avant tout pédagogiques et sociaux.

L’idée de la création de la Ligue avait germé au sein du Cercle de « *La Libre Pensée* », fondé l’année précédente et dont les membres étaient des libéraux progressistes (radicaux) faisant partie, ou qui allaient faire partie, des loges maçonniques bruxelloises « *Les Vrais Amis de l’Union et du Progrès réunis* » et « *Les Amis Philanthropes* ». Ils souhaitaient donner la primauté à un enseignement public, laïque, neutre et, à terme, obligatoire et gratuit, un enseignement qui se libérerait de l’emprise de l’Église.

Cette idée résultait aussi de l’exemple de nos anciens occupants hollandais qui, en 1784, avait fondé la « *Maatschappij tot Nut van ’t Algemeen* » dans le but d’améliorer l’enseignement aux Pays-Bas, et qui fit donc aussi ressentir ses effets dans les provinces qui allaient devenir la Belgique. Malheureusement, la Constitution de 1831 qui, dans son article 17 (« *L’enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite : la répression des délits n’est réglée que par la loi. L’instruction publique donnée aux frais de l’État est également réglée par la loi.* ») proclamait la liberté de l’enseignement, fut interprétée par beaucoup, et notamment dans les communes à majorité catholique comme « *Tout à l’enseignement libre !* », c’est-à-dire catholique à l’époque, ce qui entraîna la disparition de plus de la moitié des écoles primaires publiques (qui passèrent de 4 000 à 2 000).

Et il fallut attendre 1842 pour enfin voir une loi organique de l’enseignement primaire votée, résultant d’un compromis du gouvernement unioniste libéral-catholique, mais qui, tout aussi malheureusement, contenait une foule d’équivoques et de faiblesses. Ces dernières vont surtout être utilisées par ceux qui voulaient que l’enseignement de toutes les matières soit entièrement teinté d’esprit religieux, ce qui ne pouvait que raidir les positions des défenseurs d’un enseignement laïque et neutre. Cette situation entraînera une radicalisation des positions entre les deux partis que comptait la Belgique, le parti libé-



Pierre Tempels

ral et le parti catholique qui gouvernaient à tour de rôle suivant le résultat des élections et ce, après la fin de l’Unionisme en 1847. Cependant, en interne, les défenseurs et les opposants étaient répartis en tendances : ultramontains et catholiques « libéraux » pour le parti catholique, doctrinaires et radicaux (ou progressistes) pour les libéraux. Ainsi par exemple, les combats ultérieurs pour le suffrage universel et l’enseignement obligatoire ne firent pas l’unanimité au sein des deux partis.

Des personnalités

Charles Buls était d’une intelligence supérieure et passionné d’enseignement, quoique n’étant pas enseignant lui-même ; il comprit que les enjeux fondamentaux étaient pédagogiques (objectif pour lequel la loi de 1842 avait échoué) et sociaux. Pour réaliser ces objectifs, il fit appel à celui qui deviendra l’une des grandes figures de la pédagogie belge, Alexis Sluys, et fut aidé dans sa tâche par un homme d’exception, Pierre Tempels.

Pierre Tempels, auditeur militaire, dans cet ouvrage fameux datant de 1865, « *L’Instruction du Peuple* », posait les bases du combat que la Ligue livra sans discontinuer : l’instruction obligatoire et gratuite, un enseignement neutre et public accessible à tous, et particulièrement aux classes défavorisées : le peuple, qui à l’époque était pour une large part illettré et non instruit, ne peut conquérir sa liberté que par l’instruction, proclamait-il. À l’école disait-il encore, « *l’enfant doit voir, doit se déplacer, doit être gai* ». Pour appliquer ces principes, la Ligue créa, en 1875, l’École

modèle, qui fut un laboratoire extraordinaire des méthodes prônées par Tempels, et qui laissa dans l'enseignement belge une trace indélébile.

Les fondateurs de la Ligue voulaient, non seulement la diffusion de l'instruction populaire, mais la mise en harmonie de la législation scolaire avec les principes de la Constitution ; ils demandaient, notamment, que l'école publique fût neutre et que la liberté de conscience y fût respectée ; ils réclamaient, outre l'instruction obligatoire et la gratuité de l'enseignement, l'amélioration des programmes et des méthodes d'enseignement, une formation des maîtres par un enseignement normal de qualité, le développement de l'éducation des filles, le relèvement de la situation des instituteurs, la création de bibliothèques populaires et de cours publics, l'introduction d'un enseignement en flamand pour les élèves néerlandophones.

Une âpre lutte

Lors du retour des libéraux au pouvoir en 1879, Pierre Van Humbeeck, premier ministre de l'Instruction publique, membre de la Ligue dès ses débuts, Grand Maître du Grand Orient de Belgique, déposa un projet de loi, qualifiée dès l'abord de « loi de guerre, de division et de malheur » par le député catholique Jules Malou ; la loi, qui abrogeait celle de 1842, fut votée après une discussion générale à la Chambre, d'une intensité exceptionnelle ; une guerre scolaire se déclencha, dont la violence verbale et les injures réciproques sont difficilement concevables aujourd'hui dans notre pays. Cette guerre entraîna même la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Vatican en 1880 sous le ministère Frère-Orban.

Cette lutte initiée par la loi Van Humbeeck fut âpre, car elle était le résultat de deux conceptions totalement opposées de l'enseignement : les tenants d'une école neutre, laïque et publique

d'où tout enseignement religieux était renvoyé à la sphère privée et dont le relais politique était le parti libéral, du moins dans sa composante progressiste, et les tenants d'une école où l'enseignement était dominé par le clergé et teinté, dans tous les cours, d'esprit religieux dont le relais était la partie la plus radicale du parti catholique.

La logique de ces derniers était, dans le droit fil de l'interprétation qu'ils donnaient à la loi de 1842, la primauté sur tous les autres cours, du cours de religion, et que l'esprit religieux devait imprégner toutes les matières de l'enseignement ! Position évidemment inacceptable pour les défenseurs du projet de la loi Van Humbeeck, entraînant les libéraux progressistes, non seulement dans une attitude anticléricale, mais également antireligieuse, et qui créa, au sein du parti, des tensions considérables.

La division des libéraux entraîna leur défaite aux élections de 1884, et les catholiques, qui les rejetèrent dans l'opposition, revinrent au pouvoir et constituèrent des gouvernements homogènes jusqu'en 1914, soit pendant 30 ans. La loi de 1879 fut évidemment abrogée et remplacée par la loi Jacobs d'abord, et plus tard par la loi Schollaert, lois qui cléricalisaient à nouveau l'enseignement primaire. Le poste de ministre de l'Instruction publique fut supprimé.

Ces années constituèrent, pour la Ligue, des années de lutte et d'un combat acharné pour les valeurs qu'avaient proclamées les fondateurs en 1864.

Elle contribua, de toutes ses forces, au vote d'une loi sur l'enseignement obligatoire qui ne verra le jour qu'en 1914 et ne sera effective qu'après la grande déflagration de 14-18.

Le combat continue

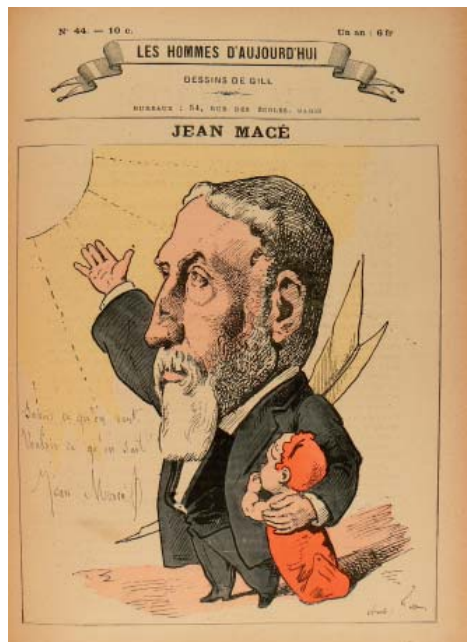
L'histoire a relativisé les positions des uns et des autres et analysé en profondeur

les « anathèmes » lancés de part et d'autre ; cependant, il ne faut pas oublier que deux guerres scolaires en résultèrent. La dernière en date se termina par le Pacte scolaire de 1958 et se concrétisa par la loi du 29 mai 1959. Ce pacte est toujours d'application à l'heure actuelle et la Ligue, qui y fut opposée dès le début, plaide pour sa révision. Ce pacte fera l'objet de notre colloque du 29 novembre prochain. Mais si la violence qui présida à ces combats lors des deux guerres scolaires n'est plus de mise aujourd'hui, les buts initiaux sont toujours d'actualité et la Ligue est toujours, notamment au sein du CEDEP, le Centre d'Étude et de Défense de l'École publique, mais aussi dans sa pratique quotidienne, bien décidée à les défendre.

La Ligue, tout au long de son histoire, peut s'enorgueillir de créations multiples, toutes en rapport avec son but premier : l'École Modèle, la méthode intuitive-active, l'instauration de cours de gymnastique et de



Pierre Van Humbeeck



cours de travaux manuels, de cours artistiques, de bibliothèques publiques et circulantes, de cours pour adultes, prémices de l'éducation permanente qui est aujourd'hui l'autre grand axe de son action, d'excursions et de voyages scolaires, de musées scolaires, de programmes et de grilles horaires innovantes, d'un enseignement en flamand pour les élèves néerlandophones, d'un enseignement technique et professionnel pour jeunes filles dans l'esprit d'Isabelle Gatti de Gamond.

Alexis Sluys défendait l'enseignement intégral, c'est-à-dire physique, intellectuel et moral, où la liberté de conscience des élèves était sauvegardée. C'est pour son action pédagogique hors pair et pour son œuvre colossale en faveur du développement des élèves qu'il est et sera au centre des célébrations de notre 150^e anniversaire. Nous publions deux ouvrages à son sujet : une réédition de ses «*Mémoires d'un Pédagogue*» et «*Alexis Sluys et son époque*» ouvrage collectif remarquable réalisé par les «*Quatuor Coronati Bruxellenses*» que je remercie vivement ; il a été rédigé sous la direction de notre regretté ami René Robbrecht, trop tôt disparu, et dont je salue ici la mémoire.

Mais la Ligue a aussi contribué à la création de nombreuses associations : la Ligue ouvrière (1867) destinée à assurer des conférences et des cours réguliers aux ouvriers dans l'esprit de Pierre Tempels, le Denier des Écoles en 1872, l'École modèle en 1875, le Fonds Alexis Sluys en 1929, ainsi que de nombreuses associations laïques : le Centre d'Action laïque, la Fédération des Associations de

Parents de l'Enseignement officiel (FAPEO), la Confédération des Parascolaires, le Centre Laïque de l'Audio-visuel, le Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique (CEDEP) notamment.

De plus, des membres de la Ligue ont été les chevilles ouvrières de, entre autres, l'École rationaliste (Alexis Sluys avec Isabelle Gatti de Gamond), le Foyer des Orphelins (Alexis Sluys et Nicolas Smelten, autre très grande figure de la Ligue qui la présida pendant 30 ans et qui dut faire face à la deuxième guerre scolaire).

L'éducation permanente

Aujourd'hui, la Ligue est un acteur reconnu dans l'éducation permanente à l'heure où l'on ne peut se limiter à une formation initiale, aussi performante soit-elle : l'évolution des connaissances et des techniques impose de se former tout au long de la vie ; de même, dans une société multiculturelle comme la nôtre où les défis sont énormes, l'enjeu de la cohésion sociale est fondamental et la Ligue y travaille également ; en matière d'enseignement, sa réflexion fait autorité et sa revue «*Éduquer*» reflète la profondeur de sa pensée.

Mais la Ligue souhaite vivement l'implication plus grande des premiers acteurs de l'enseignement : les enseignants eux-mêmes à qui elle peut apporter le fruit de ses réflexions et de son expérience, dans le droit fil de la déclaration initiale de Charles Buls. La Ligue entend aussi défendre aujourd'hui l'image positive de l'enseignant, comme elle a défendu son statut au XIX^e siècle. Il est primordial que la confiance lui soit redonnée dans une société où son rôle est absolument fondamental ! Tout qui aborde l'enseignement et sa problématique doit être intimement convaincu de cette évidence.

Cependant, la Ligue ne perd pas de vue les combats à mener pour ses objectifs de toujours, guidée par la tolérance, la liberté de pensée, l'émancipation sociale, le dialogue interculturel : combat pour la défense de l'École publique, laïque, neutre et vraiment gratuite, une révision du Pacte scolaire, la suppression du caractère obligatoire des cours philosophiques et l'instauration d'un cours de philosophie, de citoyenneté et d'histoire des religions, une rationalisation des réseaux, et ce combat qui avait été à la base de la fondation de l'École modèle : un enseignement de qualité et plein d'innovations où les élèves, par des méthodes repensées, puissent vraiment atteindre les objectifs fixés par l'article 6 du décret «*Missions*» de 1997. La Ligue ne peut d'ailleurs qu'y souscrire :

- 1° *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- 2° *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- 3° *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- 4° *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Ces objectifs étaient déjà en filigrane dans l'action de Buls, Sluys et des fondateurs de la Ligue, il y a 150 ans. Pour employer une expression d'aujourd'hui et que nos fondateurs avaient mise en pratique : il faut REPENSER L'ÉCOLE et aussi une ÉCOLE QUI FAIT RÊVER LES ÉLÈVES... !

Pour terminer, je voudrais vous saluer tous pour vous être joints à nous ce soir ; votre présence est pour nous un encouragement à continuer notre action pour les au moins 150 ans à venir, mais aussi une reconnaissance pour le travail accompli lors de ce siècle et demi par nos glorieux ancêtres qui furent des êtres d'exception, animés par un idéal élevé et désintéressé, au service d'un enseignement porteur de valeurs d'avenir et qui restent toujours des exemples à suivre. Mes remerciements vont en particulier, d'une part à nos amis de la Ligue de l'Enseignement française qui nous rappellent que leur fondateur, Jean Macé, fut membre de notre Ligue.

D'autre part à tout le personnel de la Ligue autour de son directeur, Patrick Hullebroeck, ainsi que les membres du bureau et tous nos formateurs, les présidents et les membres de nos régionales. Sans vous, sans votre expertise et votre enthousiasme, rien n'aurait été et ne sera possible. Merci du fond du cœur.

Je voudrais terminer par une citation de Jean Jaurès, cet immense humaniste dont 2014 voit la commémoration, hélas, de sa fin tragique, mais qui est toujours présent dans les cœurs et les esprits :

« On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est. »

C'est très exactement ce qui motive la Ligue depuis 150 ans et c'était la profonde pensée d'Alexis Sluys que nous mettons à l'honneur en cet anniversaire.

Ce texte a été présenté lors de la séance académique pour le 150^e anniversaire de la Ligue, le 8 octobre dernier, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

François Chamaroux, Docteur en physique

Prix Nobel, « nytta » et plaisir de savoir

À lire...

Les marchands de doute, N. Oreskes et E. M. Conway, Paris, Le Pommier, 2012

Cette enquête, très bien documentée, montre comment quelques scientifiques, payés par des industriels, ont « fabriqué du doute », c'est-à-dire utilisé leur notoriété pour contredire certaines vérités bien établies, comme les méfaits du tabac.

En mettant à jour cette « industrie du doute », les auteurs posent la question de la preuve scientifique. Pour des sujets aussi complexes que le réchauffement climatique, à partir de quand peut-on affirmer qu'un phénomène est scientifiquement prouvé ? Entre les communiqués alarmistes de spécialistes du climat et les allégations rassurantes des « climatocéptiques », cet ouvrage nous aide à faire la part des choses.



La nomination des lauréats du prix Nobel 2014 m'a donné envie de relire le testament à l'origine de ce prix. Enrichi par la mise au point de la dynamite, l'industriel suédois Alfred Nobel demanda, en 1895, que les intérêts provenant du placement de sa fortune soient « distribués sous forme de prix aux personnes qui, durant l'année écoulée, auront procuré les plus grands bienfaits à l'humanité ».¹ Nobel emploie le joli mot « nytta », traduisible par « avantage, bienfait, service », et pas nécessairement « bien-être ».

Que ce travail soit directement ou très indirectement lié au progrès de l'humanité, voici une question intéressante. Car si le Nobel de physique récompense, cette année, une découverte jouant directement sur notre quotidien (la diode électroluminescente bleue, ouvrant la voie aux éclairages faible consommation), on s'interroge, à juste titre, sur le lien entre « la découverte de la liberté asymptotique dans la théorie des interactions fortes » (une percée dans la compréhension des particules élémentaires, prix de physique 2004) et la perspective d'un « bienfait apporté à l'humanité ».

Le prix Nobel récompense généralement ce qu'on appelle la « Big Science », la science des grands équipements coûteux, éloignée du quotidien, dont les retombées sur la vie courante apparaissent comme lointaines, sinon inexistantes. Il paraît dès lors injuste que des recherches

« utiles » et peu coûteuses ne soient pas couronnées par le prix. Le philosophe des sciences Jean-Marc Lévy-Leblond² proposait ainsi la candidature du docteur Mahalanabis, de Calcutta, pour la mise au point de sels de réhydratation au prix dérisoire, qui sauvent chaque année la vie de millions d'enfants victimes de diarrhées aiguës.

De l'utile à l'inutile

Entre les sels de réhydratation, les diodes bleues et la liberté asymptotique, on en vient à s'interroger sur le sens du « nytta » de Nobel, et finalement à se demander : à quoi sert la science ?

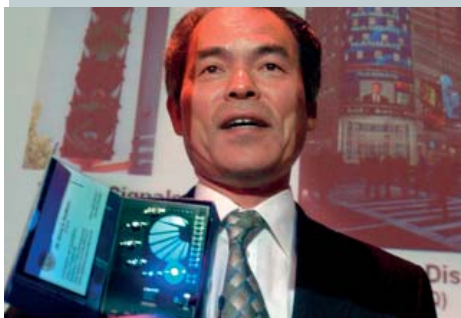
Face à cette question, je vois plusieurs niveaux de réponse, de l'« utile » vers l'« inutile ». D'abord, les applications directes de la science, améliorant nos conditions de vie - vaccins, matériaux, communications, etc. C'est ainsi que se justifie la majorité de l'activité scientifique : ingénierie, re-

cherche appliquée, médecine, etc. Ensuite, la science guide l'action politique. Les scientifiques, observateurs attentifs, nous renseignent sur l'état du monde, inspirent des décisions politiques. Par exemple, les climatologues chargés de faire l'état des lieux en matière de réchauffement climatique, nous mettent en garde, et reçoivent, en 2007, le Prix Nobel ... de la Paix. Au niveau suivant, on trouve cette réponse : « Ma recherche peut avoir des retombées intéressantes, mais plus tard. »

C'est ainsi que se justifie l'activité scientifique à plus long terme, c'est-à-dire la recherche fondamentale. C'est ce genre de travaux, éloignés du quotidien, que récompense souvent le Nobel.

Enfin, à un niveau supérieur dans l'« inutilité », voici la science « qui ne sert à rien, qui ne servira peut-être jamais à rien » et qui, pourtant, apporte beaucoup sur

Actualités scientifiques



Voici, en deux mots, la cuvée 2014 des prix Nobel scientifiques.

Le prix Nobel de chimie récompense la mise au point de techniques de microscopie permettant de distinguer des détails de molécules individuelles dans des cellules vivantes. Un progrès dans la compréhension d'objets à l'échelle nanométrique (un milliardième de mètre). Comment retrouve-t-on son chemin, comment sait-on qu'on se situe là et non pas ailleurs ? Ces questions toutes simples sont loin d'être évidentes pour un spécialiste du cerveau, et le prix de médecine récompense des recherches à ce sujet, qui ont mis en évidence des cellules du cerveau permettant l'orientation spatiale. En physique, le Nobel couronne la mise au point de diodes électroluminescentes (LED) bleues dans les années 1990, objet de recherches acharnées pendant 30 ans. Pourquoi tant d'efforts pour mettre au point la LED bleue, alors que les LED rouges et vertes existaient depuis longtemps ? Car avec le bleu, le vert et le rouge, on peut fabriquer du blanc, et ainsi un éclairage très économique en énergie, largement utilisé aujourd'hui !

le plan de la connaissance de soi et de la relation au monde. C'est ce quatrième niveau que je voudrais explorer ici.

Parmi ces sciences paraissant « vraiment inutiles » mais philosophiquement riches, voici, par exemple, la cosmologie et ses questions : quelle est la taille de l'Univers ? Y a-t-il de la vie ailleurs que sur Terre ? Mais une multitude d'autres thèmes, plus proches du quotidien, peuvent retenir l'attention de tout un chacun : l'intelligence animale, le fonctionnement des muscles, la symétrie des flocons de neige, etc. Toute science partagée peut nourrir la curiosité dans le plaisir. La science, bien racontée, nous rend intelligent. Assister à une conférence de l'astrophysicien H. Reeves, lire un livre du biologiste S. J. Gould, me font accéder à quelque chose d'essentiel. Même si je ne retiens pas tout, j'entre en contact avec un enthousiasme, des portes s'ouvrent pour moi sur un univers fascinant. Je me dis : je peux découvrir, et comprendre.

C'est en ce sens qu'on peut voir du « nytta » là où il n'y a pas nécessairement progrès matériel.

S'enthousiasmer

J'entends souvent cette objection : la science, avec sa froide vision mécaniste, ne désenchantait-elle pas le monde ? Comme se le demandait H. Reeves lorsqu'il était étudiant, la maîtrise des équations de l'électromagnétisme, qui décrivent la propagation de la lumière, rend-elle le spectacle du coucher de soleil moins poétique ?³

Il me semble que cela fait partie de notre tâche de scientifiques de donner les moyens de répondre par la négative. En m'intéressant à la science, j'apprends, par exemple, que je partage des molécules avec les plantes,

que nous sommes faits des mêmes atomes que les cailloux. J'apprends que mon corps, comme la terre et l'air, est constitué de résidus de cadavres stellaires - fait étonnant qui n'est pas sans rappeler certaines mythologies « primitives ». J'apprends, au fond, quelque chose d'essentiel sur l'homme. La science nous renseigne sur notre lien avec le monde et contribue, sans aucun doute, à donner du sens à nos existences, sans oblitérer, me semble-t-il, la poésie dégagée par un phénomène naturel.

Finalement, l'activité scientifique, comme la philosophie ou l'art, nous accompagne dans nos questionnements fondamentaux : d'où venons-nous, qui sommes-nous ? Elle nous guide dans le désir universel de se situer dans le temps et dans l'espace. Regardons un enfant explorer un jardin, se demandant ce qu'il y a derrière la montagne, ou interrogeant ses parents sur les événements antérieurs à sa naissance. Les cosmologistes ne font pas autre chose, s'interrogeant sur ce qu'il y a au-delà de notre galaxie, ce qu'il y avait voilà 15 milliards d'années. La science fait de la curiosité une vertu. Loin de gâcher le spectacle, elle le rend plus enthousiasmant.

Il est certes regrettable que le prix Nobel récompense davantage la « Big Science » que les « bienfaiteurs de l'ombre » comme M. Mahalanabis. Il couronne cependant de grands travaux, qui, même sans contribuer directement au bien-être, apportent quelque chose d'important (« nytta ») à l'humanité.

1. www.nobelprize.org/alfred_nobel/will/will-full.html
2. *Impasciences*, J.-M. Lévy-Leblond, Paris, Points, 2003.
3. *Malicorne*, H. Reeves, Paris, Points, 1998.

Ça se passe chez nous



L'hiver demande du vivant une adaptation radicale. Chute des feuilles pour les arbres, mort pour beaucoup d'insectes, hibernation pour certains animaux. Pour d'autres, comme les mésanges (et les humains), alimentation riche en graisse pour lutter contre le froid.

La migration représente sans doute la parade la plus fascinante face à l'hiver. Tandis que les hirondelles - et certains papillons - filent vers le Sud, la Belgique accueille, dès septembre, les hivernants venus du froid : canards russes sur les étangs, grives suédoises dans les buissons. Nous observerons ces nouveaux venus du Nord au cours de la promenade naturaliste à Boitsfort le 23 novembre (voir programme des formations).

publications

Islamisme et démocratie : que faire ?



Chaque jour, les médias illustrent la difficile coexistence de nos sociétés démocratiques avec celles de culture musulmane. Cette publication montre qu'après des siècles de développement parallèle et d'enrichissements mutuels, les deux civilisations sont confrontées aujourd'hui à deux crises profondes : la civilisation musulmane gangrenée par sa fraction extrémiste qui la mène vers un repli identitaire et un retour en arrière supprimant toute chance d'épanouissement et d'évolution pour ses fidèles ; la civilisation occidentale, qui vit une course effrénée vers la recherche du profit maximum au détriment du respect des valeurs humanistes et de l'évolution sociale, grâce auxquelles elle a acquis ses lettres de noblesse. L'ouvrage s'interroge longuement sur les difficultés d'intégration en Belgique des populations d'origine musulmane qui subissent, depuis peu, l'influence des courants fondamentalistes et intégristes islamistes, et sur les problèmes liés à l'éducation de sa jeunesse, à la religion, à la condition féminine. Il tente de dégager des pistes concrètes et réalistes pour un réel « vivre ensemble » fait de tolérance, de compréhension et de respect réciproques.

INFOS
Lemaire Ch. Jacques, *La Pensée et les Hommes*, 2014, 139 pages - 15 €. www.lapenseeetleshommes.be



Cahiers Pédagogiques n° 515 septembre 2014 - Vers l'école du socle commun

La loi de la refondation a réaffirmé le socle commun. Ce dossier veut mutualiser les expériences et réflexions menées sur le terrain. Nous touchons là à un rôle fondamental de l'école : que s'agit-il d'enseigner ? Dans quel objectif ? Qui pour le faire, dans quel cadre ? Dès maintenant, des réponses...

INFOS
www.cahiers-pedagogiques.com



Les Éditions Espace de libertés ont le plaisir de vous présenter leurs dernières parutions

La Belgique État laïque... ou presque

La Belgique est un État laïque, ou presque. Sa Constitution, résolument séparatrice, le montre. Toutefois, elle continue à faire la part belle aux cultes : en les finançant ; en admettant qu'ils interviennent dans l'enseignement public, par les cours de religion ; en perpétuant leurs privilèges archaïques dans l'espace public. Surtout, survivance d'une histoire elle aussi dépassée, elle maintient à grands frais deux réseaux d'enseignement, l'officiel et le libre. Dans cet essai décapant, Jean-Philippe Schreiber invite à tourner la page, pour revenir à une authentique laïcité constitutionnelle : en mettant fin, progressivement, au financement public des cultes et aux cours de religion dans l'enseignement officiel, en abrogeant les derniers symboles religieux dans l'ordre public et en évoluant vers un réseau scolaire unique, sous l'autorité de l'État.

INFOS
Septembre 2014 - Collection « Liberté j'écris ton nom » - Prix de vente TTC : 12 euros

Le vivre ensemble à l'école

En Belgique, l'enseignement de la religion et de la morale est toujours organisé sur base du Pacte scolaire de 1958. Or, le paysage convictionnel s'est profondément modifié, sous le double impact de la sécularisation et de l'immigration. L'idée d'une réforme s'impose de plus en plus comme une évidence, mais elle se heurte à des obstacles juridiques et politiques. Ce livre constitue un plaidoyer en faveur de l'organisation d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté et de culture religieuse et philosophique (ECCR). Il met en évidence l'impérieuse nécessité d'introduire ce cours indispensable à l'apprentissage du vivre ensemble.

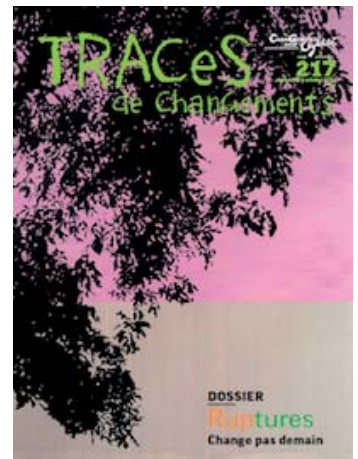
INFOS
Octobre 2014 - Collection « Liberté j'écris ton nom » - Prix de vente TTC : 10 euros

TRACeS de ChanGements 217

« Ruptures - Change pas demain »

Ruptures, vous avez dit ruptures ? Mais de quelles ruptures parle-t-on ? De celles que vous subissez ou de celles que vous désirez impulser dans votre établissement ? Mettons qu'il s'agisse d'une rupture souhaitée. Mais où se situent les problèmes ? Le plus souvent, ils seront multidimensionnels... Et lorsqu'il s'agira d'agir, faut-il intervenir sur le relationnel ou sur le politique ? Sur l'organisationnel ou le didactique ? Pour agir, il faut savoir définir une stratégie, mais il faut aussi être tacticien : soupeser les désirs et les capacités réelles de changement, mettre en tension les buts visés et les effets produits, et calculer les temporalités nécessaires pour chaque étape... Chaque année, un des dossiers de TRACeS est écrit lors d'un weekend d'écriture ouvert aux lecteurs. Là, on y a travaillé nos ruptures : celles qui transforment, celles qui cognent dur, qui émancipent, qui excluent... Et à côté : nos rubriques, dont le dernier épisode de la saga.

INFOS
www.changement-egalite.be



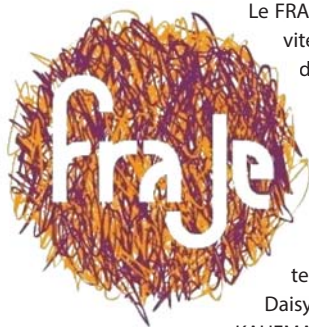
"Exclusion scolaire définitive. Agir dans la complexité"

Cet ouvrage se veut une invitation à bousculer les pratiques éducatives et à agir dans la complexité, afin que la sanction d'exclusion soit le point de départ d'un processus de construction et de responsabilisation du jeune, plutôt que le point final d'un problème à régler.

INFOS
Coordination de Benoît ROSENS – aux éditions Couleur Livres, 2014.

événements

Conférence inaugurale 39^e Session



Le FRAJE asbl a le plaisir de vous inviter à la conférence inaugurale de sa 39^e Session de séminaires-rencontres de l'enfance, dont la thématique est cette année, « Frontières et transitions ».

Conférence inaugurale, cocktail dînatoire et interventions clownesques de Daisy Croquette. Jean-Claude KAUFMANN, sociologue et écrivain.

« Familles, couples et parentalités aujourd'hui : articulation entre l'individuel et le collectif. »

Bien connu du grand public, le sociologue Jean-Claude Kaufmann nous donnera son point de vue concernant l'évolution de la parentalité, du couple et de la famille, notamment eu égard à l'évolution de la place de l'individu, du développement personnel et de l'identité dans notre société contemporaine. Aujourd'hui, les frontières du Soi, du couple, de la famille se posent autrement, ailleurs, et donnent lieu à des formes de parentalités plurielles et de nouvelles normes d'éducation, que nous aimerions envisager avec un regard nuancé, voire un brin décalé, tenant compte du contexte sociétal dans lequel elles se développent.

Au plaisir de vous y rencontrer,

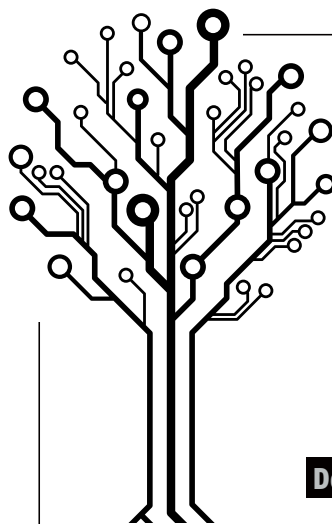
INFOS

Date : Jeudi 13 novembre de 19h à 21h

Lieu : BIP (Brussels Info Place) : Rue Royale, 2-4 - 1000 Bruxelles

PAF : 15€ / 3€ étudiant, chercheur d'emploi, +65 ans

Infos et inscriptions : info@fraje.be - 02/800 86 10



Le site web d'Alter Echos a fait peau neuve

- Vous y trouverez l'intégralité de nos articles, mais aussi :
- un **fil d'info** alimenté chaque jour par la rédaction, avec des rubriques spéciales
 - des **numéros spéciaux thématiques** en téléchargement gratuit
 - des **cahiers focales**, pour s'immerger dans un projet social innovant en mots & en images
 - le **Media Lab**, notre projet de journalisme citoyen qui mêle multimédia et écrits

Découvrez-le sur www.alterechos.be

alterechos

Abonnez-vous ! Formules découverte, web ou mixte de 19 à 125 EUR
Plus d'infos : par mail à abonnement@alter.be ou téléphone au 02 541 85 20



Prix Reine Paola pour l'Enseignement 2014-2015 Appel à projets

Vous êtes un enseignant engagé et créatif avec un projet pédagogique qui donne un nouvel élan à la qualité de l'enseignement, qui se caractérise par son originalité et sa créativité et qui est susceptible d'être réalisé à nouveau ? Participez alors à la dix-neuvième édition du Prix Reine Paola pour l'Enseignement et encouragez vos collègues à concourir ! Les Prix récompenseront trois lauréats par communauté, il seront remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle fin mai, début juin.

INFOS

Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le 31/01/2015 - www.prixpaola.be



HORAIRE : 9h00 à 12h00 ou 13h00 à 16h00

PUBLIC : 5^e primaire > 2^e secondaire. Groupes de 25 maximum

LIEU : IPES - Rue bonne Espérance, 1 - 7100 La Louvière

P.A.F. : 1,50 €/participant (gratuit pour les accompagnateurs)

LE CORPS

INFOS

064/84 99 74 - bury@laicite-lalouviere.be

**EXPO-ATELIER
DU 3 AU 28
NOVEMBRE
2014**

D'après une idée originale de l'XP de l'ULB
www.experimentarium.be



HUMAIN CETTE MACHINE FANTASTIQUE

